

Changements climatiques, santé et équité : un aperçu des besoins des décideurs

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

JUILLET 2025

RAPPORT D'ANALYSE DES BESOINS

AUTEUR

David Demers-Bouffard, conseiller scientifique
Secrétariat général

SOUS LA COORDINATION DE

Benoit Houle, chef d'unité
Maude Chapados, conseillère-cadre
Secrétariat général

COLLABORATION

Marie-Hélène Senay, conseillère scientifique
Secrétariat général

RÉVISION

Maxime Boivin, conseillère scientifique spécialisée
Emmanuelle Bouchard-Bastien, conseillère scientifique spécialisée
Direction de la santé environnementale, au travail et de la toxicologie

Alizée Pillod, chargée de cours
Université de Montréal

Louise St-Pierre, chargée d'enseignement clinique
Université Laval

Les réviseuses ont été conviées à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

L'auteur et les réviseuses ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

MISE EN PAGE

Samia Abdelbaki, technicienne administrative
Secrétariat général

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-02789-3 (PDF)
DOI : <https://doi.org/10.64490/UGYS6116>

© Gouvernement du Québec (2025)

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

La collection Recherche et développement rassemble sous une même bannière une variété de productions scientifiques qui apportent de nouvelles connaissances techniques, méthodologiques ou autres d'intérêt large au corpus de savoirs scientifiques existants.

Ce document présente les résultats d'une analyse des besoins en connaissances sur les changements climatiques, santé et équité. Elle a été réalisée auprès de gestionnaires de ministères, organismes publics et autres organisations identifiées comme pertinentes pour la mobilisation en action climatique. Ces résultats serviront à établir les grands paramètres de la collection de notes de politique en changements climatiques, santé et équité pilotée par l'Institut national de santé publique du Québec. Cette collection est financée par le gouvernement du Québec dans le cadre du mandat confié par le ministre de la Santé et des Services sociaux en lien avec l'action « Déployer une stratégie de mobilisation en changements climatiques — volet santé » du Plan pour une économie verte 2030.

Cette publication est un document d'information et de référence qui pourrait servir à présenter des avenues favorisant l'action intersectorielle, à appuyer des projets et à nourrir le corpus scientifique. Il pourrait aussi soutenir la crédibilité et le rayonnement de la collection de notes de politique. Ce document se destine à tout public intéressé par l'action climatique, la santé publique, l'équité, ainsi que les politiques publiques et l'intersectorialité.



TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	IV
GLOSSAIRE.....	V
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	VI
FAITS SAILLANTS.....	1
RÉSUMÉ.....	2
1 INTRODUCTION.....	6
2 MÉTHODOLOGIE.....	7
2.1 Méthode de collecte.....	8
2.2 Sélection des participants et entretiens.....	8
2.3 Analyse qualitative.....	10
2.4 Limites.....	11
3 RÉSULTATS.....	12
3.1 Prise en compte de la santé et de l'équité.....	12
3.1.1 Prise en compte de l'équité.....	14
3.2 Perception de la santé publique.....	16
3.2.1 Expériences et collaborations.....	16
3.2.2 Rôles et expertises.....	17
3.3 Freins et leviers de l'action climatique.....	18
3.3.1 Collaboration.....	22
3.3.2 Connaissances et données.....	26
3.3.3 Contexte socioéconomique.....	29
3.3.4 Gouvernance.....	31
3.3.5 Ressources humaines et financières.....	35
3.4 Enjeux prioritaires pour l'action climatique.....	38
3.4.1 Aménagement du territoire et transport.....	38
3.4.2 Communication climatique et participation citoyenne.....	40
3.4.3 Environnement.....	41
3.4.4 Populations plus à risque et équité.....	42
3.4.5 Alimentation et agriculture.....	43

3.4.6	Transitions et économie.....	44
3.4.7	Sécurité civile.....	45
3.4.8	Santé au travail et santé psychosociale.....	46
3.4.9	Maladies infectieuses.....	47
3.5	Sensibilisation et collaboration à renforcer.....	48
3.5.1	Ministères et organismes provinciaux hors du milieu de la santé.....	49
3.5.2	Acteurs municipaux et élus.....	49
3.5.3	Secteur privé.....	52
3.5.4	Milieu de la santé et organisations de savoir.....	53
3.5.5	Société civile et communautés.....	54
4	DISCUSSION ET CONCLUSION.....	55
5	RÉFÉRENCES.....	59
	ANNEXE 1 QUESTIONNAIRE POUR LES ORGANISATIONS HORS SANTÉ PUBLIQUE.....	62
	ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE POUR LES ORGANISATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE	64

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Organisations représentées parmi les 28 participants.....	2
Tableau 2	Enjeux prioritaires pour l'action climatique.....	4
Tableau 3	Catégories d'acteurs que les participants aimeraient sensibiliser ou avec qui ils souhaiteraient collaborer davantage.....	5
Tableau 4	Catégories d'informations collectées pour l'analyse qualitative et objectifs reliés.....	7
Tableau 5	Déclinaison des 28 participants selon l'organisation qu'ils représentent.....	9
Tableau 6	Freins et leviers principaux selon cinq catégories de facteurs.....	19
Tableau 7	Priorisation des catégories d'enjeux par les participants.....	38
Tableau 8	Acteurs à sensibiliser ou avec qui collaborer davantage selon les participants.....	48
Tableau 9	Ministères et organismes publics ciblés pour les conscientiser à certains enjeux climatiques ou renforcer la collaboration avec ceux-ci pour l'action climatique.....	50

GLOSSAIRE

Action/collaboration intersectorielle : un processus dans lequel diverses organisations de secteurs différents (p. ex., ministères et organismes publics, organisations de la société civile, entreprises) se réunissent pour concentrer collectivement leur expertise et leurs ressources dans un objectif commun pour régler un enjeu auquel fait face une population qu'elles servent.

Action ou mesure climatique : mesure ou ensemble de mesures visant directement ou indirectement à atténuer les changements climatiques ou à s'y adapter, incluant entre autres la gouvernance (p. ex., règlements, plans, comités) et les partenariats, la production de connaissances, la communication et la sensibilisation, la surveillance et la vigie, les programmes de financement, ainsi que les infrastructures grises et naturelles.

Adaptation aux changements climatiques : pour les systèmes humains, démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences, visant à en atténuer les effets préjudiciables et à en exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, démarche d'ajustement au climat actuel ainsi qu'à ses conséquences; l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation des systèmes naturels au climat attendu et à ses conséquences.

Atténuation des changements climatiques : ensemble des interventions visant à limiter les changements climatiques, principalement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre par les sources et l'augmentation des absorptions par les puits de carbone.

Équité : une situation dans laquelle chacun dispose des mêmes chances et opportunités de départ, et ce, jusqu'à l'atteinte de la finalité souhaitée. L'atteinte de l'équité passe par la reconnaissance que tous les groupes de population ne partent pas sur un même pied d'égalité et par la correction des facteurs entraînant ce déséquilibre.

Notes de politique : outils de transfert de connaissances visant à éclairer la prise de décision dans le choix, l'élaboration et le déploiement d'une politique publique en explicitant de manière accessible l'essence d'un enjeu et ses solutions pratiques, tout en se basant sur des données probantes.

Organisations de santé publique : le ministère de la Santé et des Services sociaux, en particulier son sous-ministériat en prévention et en santé publique, son directeur national de santé publique et son sous-ministre adjoint, l'Institut national de santé publique du Québec et les dix-huit directions régionales de santé publique.

Santé : état complet de bien-être physique, mental et social qui ne constitue pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité.

Transition (climatique) juste : une transition climatique dont les bénéfices et les coûts sociaux, économiques et environnementaux sont répartis équitablement entre les différents acteurs de la société ainsi qu'entre les générations actuelles et à venir.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

DRSP : direction régionale de santé publique

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

GES : gaz à effet de serre

MAMH : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MAPAQ : ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation

MEIE : ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

MELCCFP : ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MRC : municipalités régionales de comté

MSP : ministère de la Sécurité publique

MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux

MTMD : ministère des Transports et de la Mobilité durable

PEV 2030 : Plan pour une économie verte 2030

FAITS SAILLANTS

- Ce document présente les résultats d'une analyse de besoins réalisée pour établir les paramètres d'une collection de notes de politique en changements climatiques, santé et équité. Il se destine aux personnes intéressées par ces sujets, ainsi que par les politiques publiques et l'intersectorialité plus largement. Il rend compte de 28 entretiens réalisés principalement auprès de cadres de ministères et organismes pour établir les besoins.
- La majorité des personnes interrogées affirmaient intégrer partiellement la santé et l'équité dans leurs travaux, mais qu'il s'agissait souvent d'un objectif implicite parmi d'autres. Les personnes interrogées connaissaient mal le rôle des organisations de santé publique et n'avaient pas encore le réflexe de collaborer plus assidûment avec elles.
- La plupart rapportaient des expériences positives avec les organisations de santé publique, reconnaissaient leur crédibilité sur certains sujets plus traditionnels (p. ex., maladies infectieuses, qualité de l'air) et se montraient ouverts à collaborer davantage avec elles pour mieux intégrer la santé et l'équité.
- La lourdeur et la rigidité des processus, les dédoublements de responsabilité, la quantité d'acteurs à mobiliser et un recours excessif aux mesures incitatives, plutôt que contraignantes figurent au sommet de la liste des freins à l'action climatique. L'insuffisance des ressources et des données s'y trouve aussi, mais la plupart voyaient une amélioration ces dernières années.
- Cinq thématiques sont prioritaires pour la plupart des personnes interrogées afin de lutter contre les changements climatiques : l'aménagement du territoire et le transport, la communication et la participation, l'environnement, les populations à risque et l'équité ainsi que l'alimentation.
- La plupart souhaitaient sensibiliser ou renforcer leur collaboration avec d'autres ministères et organismes, en particulier le ministère de l'Environnement, le ministère des Affaires municipales et le ministère de l'Économie. Près du tiers mentionnaient aussi le milieu municipal et le secteur privé.
- Des divergences ressortent dans les résultats. Certaines personnes prônent une approche graduelle; d'autres une approche transformationnelle. La priorisation des critères d'efficacité, d'équité et de faisabilité diverge aussi d'une personne à l'autre.
- Les résultats soulèvent les forces et les défis liés à la gouvernance collaborative, ainsi que le besoin pour la santé publique de mieux se faire connaître et de systématiser des collaborations externes.
- L'analyse des besoins constitue l'une des bases pour déterminer les thématiques, les publics cibles, la composition du contenu et la stratégie de diffusion de la collection de notes de politique. Les résultats de l'analyse pourraient aussi servir à d'autres fins, comme identifier des solutions pour favoriser l'action intersectorielle ou justifier des projets reliés.

RÉSUMÉ

Objectifs

Ce document présente l'analyse des besoins réalisée pour le projet de collection de notes de politique en changements climatiques, santé et équité qui est piloté par l'Institut national de santé publique du Québec et financé par le Plan pour une économie verte 2030. Cette collection vise à soutenir les décideurs pour améliorer la collaboration intersectorielle dans l'action climatique, tout en favorisant la santé et l'équité. L'information compilée permettra de déterminer les paramètres des notes de politiques, soit les thématiques, les publics cibles, la composition du contenu et la stratégie de diffusion. Les résultats pourraient servir à d'autres fins, comme appuyer des projets, ou montrer des avenues pour favoriser l'action intersectorielle.

Méthodologie

Vingt-huit entretiens ont été réalisés à l'été 2024 auprès de décisionnaires de ministères et organismes publics, ainsi que d'organisations autochtones, municipales et climatiques. Les personnes interrogées représentaient 19 organisations distinctes, dont treize ministères et organismes (voir tableau 1). Les entretiens ont été transcrits, puis soumis à une analyse qualitative thématique. Les thématiques principales incluaient les freins et les leviers pour l'action climatique, le niveau de prise en compte de la santé et de l'équité, la perception de la santé publique, les collaborations à renforcer, ainsi que les enjeux climatiques prioritaires.

Tableau 1 Organisations représentées parmi les 28 personnes interrogées

Neuf ministères	Quatre organismes publics	Six autres organisations
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation - Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Ministère des Finances - Ministère de la Santé et des Services sociaux - Ministère de la Sécurité publique - Ministère des Transports et de la Mobilité durable	- Hydro-Québec - Institut national de santé publique du Québec - Recyc-Québec - Régie du bâtiment	- Regroupement des centres d'amitié autochtones - Société Makivik - Fédération québécoise des municipalités - Union des municipalités du Québec - Comité consultatif sur les changements climatiques - Ouranos

Une prise en compte partielle, mais croissante, de la santé et de l'équité

La majorité des personnes interrogées reconnaissaient que leurs actions affectaient la santé. Ils l'intégraient par l'intermédiaire de thématiques comme les impacts psychosociaux, l'alimentation, les maladies infectieuses et l'environnement. La santé était souvent associée à d'autres objectifs, comme le développement durable, l'acceptabilité sociale et l'équité. Plusieurs participants sentaient qu'ils ne possédaient pas l'expertise pour intégrer la santé ou que ça ne faisait pas partie de leur mission. Néanmoins, le sentiment était que la santé prendrait plus de place.

Vingt-cinq des 28 participants ont affirmé qu'ils intégraient l'équité dans leurs pratiques. Cette intégration semblait tout aussi embryonnaire. Ils reconnaissaient les effets inégaux des changements climatiques sur les plus vulnérables. La plupart considéraient cette dimension en assurant une équité procédurale ou en ciblant des mesures vers des populations plus à risque. Plusieurs personnes percevaient que l'équité n'était pas un concept bien assimilé, bien qu'il soit de plus en plus discuté. Les participants l'ont souvent associée à l'acceptabilité sociale.

Les participants reconnaissaient la crédibilité et la valeur ajoutée de la santé publique. Le constat est plus fort sur certains sujets, comme la santé environnementale, les maladies infectieuses et l'équité. Les personnes avaient une expérience globalement positive de collaboration avec les organisations de santé publique.

Les participants en majorité n'avaient pas le réflexe de consulter la santé publique. Malgré tout, ils ont montré un intérêt à intégrer davantage la santé et les organisations de santé publique dans leurs activités de façon ciblée. Plusieurs des participants soulevaient que l'inclusion de la santé publique en amont pourrait prévenir des problèmes et favoriser l'acceptabilité sociale.

Encore plus de freins que de leviers pour l'action climatique, malgré des améliorations

Une dizaine de personnes prônaient l'intersectorialité, une vision partagée et la cohérence pour réaliser l'action climatique. Toutefois, une dizaine d'autres relevait les difficultés de partager les responsabilités. Selon elles, ce partage peut causer des dédoublements, de la confusion ou de la déresponsabilisation. La moitié des participants se plaignaient aussi de la lourdeur et de la rigidité des processus.

Une dizaine de personnes mettaient en lumière deux tendances dans la population : une méfiance plus grande envers les gouvernements et une sensibilisation croissante aux enjeux climatiques. Selon plusieurs participants, ces tendances affectent l'acceptabilité sociale des mesures climatiques. D'autres estimaient que cette situation incite les pouvoirs publics à utiliser une approche plus graduelle et incitative que transformationnelle et contraignante.

D'ailleurs, plusieurs personnes signalaient une préférence pour les mesures incitatives (p. ex., subventions) par rapport aux mesures plus contraignantes (p. ex., écofiscalité, règlements). Ce déséquilibre affecte la disponibilité du financement qui s'avère insuffisant pour l'action climatique, selon la moitié des participants. Plusieurs remarquaient quand même une croissance du financement disponible depuis la mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030.

Quant aux connaissances et aux données, certains les trouvaient trop abondantes ou fragmentées, alors que d'autres en vantaient la diversité. La majorité des participants ont soulevé des besoins en connaissances. Selon plusieurs d'entre eux, l'évaluation des mesures climatiques gagnerait à être renforcée afin de déterminer les plus efficaces, efficientes ou équitables.

Des tendances marquées sur les enjeux climatiques prioritaires

Le tableau 2 montre les enjeux priorisés pour l'action climatique par les personnes interrogées. L'aménagement du territoire et le transport ont été priorisés, puisqu'ils représentent la principale source de gaz à effet de serre au Québec et les principaux leviers pour l'adaptation au climat. Les participants jugeaient aussi que la communication et la participation constituaient des fondements pour favoriser l'action multipartite et l'adhésion de la population. D'autres trouvaient que les effets sur l'environnement (p. ex., qualité de l'air) semblaient sous-estimés par la majorité des acteurs.

Tableau 2 Enjeux prioritaires pour l'action climatique

Catégories d'enjeux priorisées	% de participants	Degré d'importance
Aménagement du territoire et transport	79 % (22/28)	Premier quartile
Communication et participation	75 % (21/28)	Premier quartile
Environnement (p. ex., air, eau)	61 % (17/28)	Premier quartile
Populations à risque et équité	57 % (16/28)	Deuxième quartile
Alimentation et agriculture	50 % (14/28)	Deuxième quartile
Transitions (p. ex., sociale ou énergétique)	43 % (12/28)	Deuxième quartile
Économie	32 % (9/28)	Troisième quartile
Sécurité civile et urgences	32 % (9/28)	Troisième quartile
Santé au travail	28 % (8/28)	Troisième quartile
Santé psychosociale	25 % (7/28)	Quatrième quartile
Maladies infectieuses	25 % (7/28)	Quatrième quartile
Autres (p. ex., gouvernance, migrations)	Moins de 15 % chacun	Quatrième quartile

Quelques sujets, comme la sécurité civile et la transition climatique juste, font partie des sujets les plus mentionnés sans pour autant être priorisés. Les catégories d'enjeux cachent aussi certains sous-sujets prédominants, comme la qualité de l'air dans l'environnement, la mobilité durable dans l'aménagement du territoire et les coûts pour le système de soins dans l'économie.

Une forte collaboration souhaitée de la part des organisations publiques

Tous les participants ont identifié au moins une organisation publique à viser davantage pour favoriser l'action climatique. Les ministères liés à l'environnement, aux affaires municipales, à l'agriculture et à l'économie sont les seuls ayant été mentionnés au moins trois fois (voir tableau 3). Plusieurs personnes aimeraient une meilleure intégration des questions environnementales, sociales et économiques.

Tableau 3 Catégories d'acteurs que les participants aimeraient sensibiliser ou avec qui ils souhaiteraient collaborer davantage

Catégories d'acteurs à sensibiliser ou avec qui collaborer davantage	% de mention par les participants
MO provinciaux hors du milieu de la santé	57 % (16/28)
Acteurs municipaux	39 % (11/28)
Secteur privé	32 % (9/28)
Élus	29 % (8/28)
Citoyens	25 % (7/28)
Milieu de la santé	25 % (7/28)
Organisations de savoir (p. ex., universités)	21 % (6/28)
Acteurs autochtones	18 % (5/28)
Organisations de la société civile	14 % (4/28)

Chaque participant a justifié les raisons pour cibler les acteurs mentionnés. Le secteur privé ressort, car les participants concernés y voyaient des améliorations substantielles à faire. D'autres trouvaient que la sensibilisation des citoyens éviterait une opposition à l'action climatique. Les participants voyaient un rôle de mobilisation des connaissances pour le milieu de la santé et les organisations de savoir. Quelques acteurs aimeraient aussi renforcer leur partenariat avec les communautés autochtones pour des questions d'équité.

Les suites pour la collection de notes de politique

Les résultats de l'analyse des besoins confirment l'utilité des notes de politique. Plusieurs partenaires potentiels ont montré une grande ouverture à recevoir plus d'informations concernant la santé et l'équité pour l'action climatique. Les résultats représentent surtout une bonne base et un premier intrant pour déterminer des paramètres de la collection, dont les thématiques et les publics cibles. L'expérience des prochaines années permettra de déterminer à quel point l'analyse aura cerné les besoins pour sensibiliser et soutenir les décideurs dans l'amélioration de la collaboration intersectorielle en action climatique.

1 INTRODUCTION

Les changements climatiques affectent déjà la [santé physique et psychosociale](#) de la population québécoise (1,2). Ces conséquences sont essentiellement négatives et affectent de façon disproportionnée les personnes déjà plus défavorisées. Les changements climatiques accroissent ainsi les inégalités existantes, dont celles liées à la santé. Leurs conséquences devraient croître dans les prochaines décennies avec l'intensification des changements climatiques, et affecter davantage les prochaines générations. Cette situation pose un souci d'équité intra et intergénérationnelle, puisque les populations défavorisées subiront des conséquences plus graves sans avoir autant contribué au phénomène, et sans posséder les mêmes capacités à y faire face (3).

Le gouvernement du Québec, les municipalités et les citoyens s'accordent sur le besoin d'agir pour lutter contre les changements climatiques (4–6). Les changements climatiques affectent concurremment différents secteurs : la santé et les services sociaux, le transport, l'aménagement du territoire, l'éducation, l'énergie, l'économie, l'agriculture et bien d'autres. La lutte contre les changements climatiques requiert ainsi une action intersectorielle et concertée pour s'avérer efficace. Or, le Comité consultatif sur les changements climatiques souligne une synergie et un décloisonnement insuffisants entre les politiques des différents secteurs pour générer les changements structurels nécessaires (7).

La plupart des mesures climatiques affectent la santé et l'équité. Néanmoins, les justifications économiques ressortent davantage, surtout en atténuation (8). La transition juste est reconnue comme principe directeur dans le Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030), mais les actions reliées restent encore embryonnaires (8,9). Une plus grande prise en compte de la santé et de l'équité pourrait offrir un portrait plus représentatif des avantages et des inconvénients des mesures climatiques.

En 2024, le [Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques](#) proposait au gouvernement du Québec d'intégrer systématiquement la santé publique dans la planification de l'adaptation (10). Tout comme les autorités de santé publique, le [Comité consultatif sur les changements climatiques du Québec](#) recommande d'intégrer davantage l'équité de façon transversale dans les politiques climatiques pour assurer une transition juste (4,7).

Pour répondre partiellement à ces considérations, le gouvernement a mis en place un comité interministériel en adaptation et a entamé des actions pour réaliser la transition climatique juste (9,11). Dans le cadre de son mandat relié au PEV 2030, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) rédige ainsi une collection de notes de politique sur les changements climatiques, l'équité et la santé. L'objectif de cette collection, qui se développera de 2024 à 2028, est de sensibiliser et soutenir les décideurs pour améliorer la collaboration intersectorielle dans l'action climatique, tout en favorisant la santé et l'équité.

Puisque l'objectif du projet est de favoriser l'action intersectorielle, en particulier à l'échelle du secteur public, l'INSPQ a choisi de réaliser une analyse des besoins auprès de ministères et organismes publics sur les sujets des changements climatiques, de la santé et de l'équité. L'analyse des besoins a servi à documenter sept catégories d'informations, dont cinq sont présentées dans ce document, pour établir les quatre grands paramètres de la collection :

- Les thématiques à aborder
- Les publics cibles potentiels
- La composition, l'organisation et la présentation du contenu
- La stratégie de diffusion ou de mobilisation

Le tableau 4 affiche les cinq catégories d'informations présentées dans ce document et les objectifs associés à chacune. Ce document expose les détails de la méthodologie, ainsi que les résultats pour chacune d'entre elles. D'autres informations colligées en lien avec les publics cibles des notes et les meilleures pratiques en communication ne sont pas rapportées. Elles ont été retirées pour raccourcir le document et le concentrer sur les résultats les plus utiles pour une personne ne participant pas au projet de collection de notes. La section « 4 Discussion et conclusion » montre quelques interprétations des résultats et retombées potentielles.

Tableau 4 Catégories d'informations collectées pour l'analyse qualitative et objectifs reliés

Catégories d'information collectées	Objectifs
Niveau d'intégration de la santé et de l'équité dans les activités	Déterminer les opportunités et la valeur ajoutée de la santé publique
Perception de la santé publique	Déterminer les opportunités de collaboration et adapter le contenu
Freins et leviers à l'action climatique	Mieux définir les solutions climatiques
Enjeux climatiques d'intérêt	Prioriser les thématiques
Acteurs à sensibiliser ou avec qui collaborer davantage pour l'action climatique	Prioriser les publics cibles et adapter les solutions

L'objectif du document en est un d'information et de référence. Les résultats de l'analyse des besoins pourraient servir à d'autres fins que celle de la collection de notes, comme montrer des avenues pour favoriser l'action intersectorielle, appuyer des projets ou nourrir le corpus scientifique. Le document se destine à tout public intéressé par l'action climatique, la santé publique, l'équité, ainsi que par les politiques publiques et l'intersectorialité.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Méthode de collecte

Une analyse qualitative a été privilégiée pour l'analyse des besoins. Elle permet d'explorer les mécanismes et les raisons, soit le comment et le pourquoi. L'entretien semi-dirigé, soit une rencontre de vive voix où un intervieweur pose des questions ouvertes prédéfinies aux participants, a été choisi par les chargés du projet comme méthode de collecte de données qualitative pour atteindre les objectifs prédéfinis du tableau 4 en introduction. Les entretiens avaient comme autre avantage de créer un rapport entre les participants et l'équipe d'analyse. Dans le cadre du projet de collection de notes de politique, ces contacts pourraient s'avérer essentiels pour planifier, coconstruire ou réviser les notes.

Le sondage et l'entretien de groupe ont été écartés. Dans le premier cas, les répondants sont moins enclins à développer par ce moyen et préfèrent des questions avec des choix de réponse bien établis qui laissent moins de liberté aux participants pour élaborer sur d'autres sujets (12). En revanche, l'utilisation d'un sondage aurait pu accroître le nombre de participants pour obtenir un échantillon plus large (voir « 2.4 Limites »).

Quant aux entretiens de groupe, ils auraient pu réduire la prédisposition de certaines personnes à participer ou à s'exprimer, en plus de complexifier l'organisation et le déroulement des entretiens (13). Considérant les postes stratégiques occupés par certains participants, le caractère confidentiel et intime des entretiens individuels s'avérait facilitant et porteur pour des échanges en toute confiance. En raison des ressources limitées, l'entretien a été sélectionné comme méthode de collecte, car il semblait mieux répondre aux objectifs qui nécessitaient des réponses plus détaillées et moins ancrées dans des choix prédéfinis (c.-à-d., méthode plus inductive).

Les entretiens ont eu lieu sur la plateforme Microsoft Teams de mai à septembre 2024. Ils ont duré de 35 à 90 minutes, avec une moyenne de près de 65 minutes. Ils ont tous été enregistrés pour faciliter la transcription. Les entretiens ont tous été réalisés par la même personne de l'INSPQ. Un questionnaire se destinait aux organisations hors santé publique, et un autre aux organisations de santé publique (voir les annexes 1 et 2). Quatre entretiens prétests ont été réalisés en avril et mai 2024 afin d'adapter le questionnaire et le déroulement de l'entretien. Trois spécialistes de l'INSPQ en analyse des besoins et en transfert de connaissances avaient précédemment révisé le questionnaire. Il a été simplifié après ces rétroactions.

2.2 Sélection des participants et entretiens

Des critères de sélection des participants aux entretiens ont été établis. Les participants devaient occuper un poste de gestionnaire (p. ex., directeurs, sous-ministres adjoints) dans un organisme public ou à but non lucratif (p. ex., ministères, organisations autochtones) pertinent dans la lutte contre les changements climatiques. Le niveau gestionnaire a été ciblé afin d'obtenir une perspective plus stratégique et globale. Les caractéristiques socioéconomiques des participants

n'ont pas été prises en compte (p. ex., sexe, âge). Le terme « participant » dans le document comprend autant des hommes que des femmes. Le masculin a été utilisé pour alléger le texte.

Le comité de suivi du projet a soutenu et validé la sélection des participants. Ce comité est composé de membres du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de l'INSPQ et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Les membres en date d'avril 2024 du comité interministériel PEV 2030 ont été ciblés. À ceux-ci se sont ajoutés des représentants du Comité consultatif sur les changements climatiques, un d'Ouranos, d'autres représentants du MSSS et de l'INSPQ, ainsi que deux organisations autochtones et deux associations municipales. Puisque l'objectif est de favoriser la collaboration intersectorielle entre les organisations de santé publique et des organisations hors santé publique, la sélection devait inclure des participants des deux groupes, mais en favorisant les organisations hors santé publique. Les participants n'étaient pas rémunérés.

Tableau 5 Déclinaison des 28 participants selon l'organisation qu'ils représentent

Organisations	Nombre de participants
Comité consultatif sur les changements climatiques	4
Fédération québécoise des municipalités	1
Hydro-Québec	1
INSPQ	3
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	1
Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation (MAPAQ)	1
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE)	1
MELCCFP	2
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1
Ministère des Finances	1
MSSS	3
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	1
Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)	2
Ouranos	1
Recyc-Québec	1
Régie du bâtiment du Québec	1
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	1
Société Makivik	1
Union des municipalités du Québec	1

Le tableau 5 présente la déclinaison des 28 participants. Un total de 13 participants provenait de ministères, six d'organismes publics et neuf du milieu municipal, communautaire ou climatique. Six des 28 participants travaillaient en santé publique. Le taux organisationnel de réponse était de 82 % (c.-à-d. 19 organisations sur 23 ont accepté). Seules quatre organisations n'ont pas répondu ou ont refusé. Un nombre de 28 participants permet généralement d'atteindre une saturation presque complète des données, c'est-à-dire que des entretiens additionnels auraient généré peu de nouvelles idées (13,14).

2.3 Analyse qualitative

L'analyse a été réalisée avec le programme MAXQDA Analytics Pro 24 par une personne de l'INSPQ n'ayant pas participé aux entretiens. La transcription des entretiens a été effectuée par l'intelligence artificielle offerte par le programme. Le programme garantissait que les données étaient détruites peu de temps après la transcription et qu'elles ne servaient pas à entraîner l'algorithme. Les participants aux entretiens ont consenti à ce procédé au préalable. Les 28 entretiens contenaient au total 253 522 mots.

Les transcriptions ont ensuite été révisées par la même personne afin de corriger les erreurs de l'intelligence artificielle et les erreurs linguistiques des participants. L'ordre des mots et la tournure des phrases ont été conservés presque intégralement. Le projet ne nécessitait pas d'approbation éthique, mais des balises de confidentialité établies avec les participants ont été respectées tout au long de l'analyse. Les informations publiques sont anonymisées et rapportées de façon à limiter l'identification des participants. Les résultats représentant un seul participant ont été minimisés afin de préserver l'anonymat le plus possible. Seuls l'analyste et l'intervieweur avaient accès au contenu des entretiens. Ils n'avaient pas de conflit d'intérêts pour ce projet. Les enregistrements étaient conservés dans un lieu virtuel accessible seulement à l'analyste et ont été supprimés quelques mois après la fin de l'analyse des besoins.

Une analyse qualitative thématique a été privilégiée pour établir des résultats. Elle vise à trouver des modèles et à déterminer les perspectives et les expériences des personnes (15). Elle s'accompagnait d'une analyse de fréquence et d'importance des thématiques observées. L'analyste portait également une attention particulière aux convergences et aux divergences entre les participants.

Il existe un débat sur l'utilité des nombres, dont les fréquences, en analyse qualitative (16,17). Certains les excluent d'emblée; d'autres en voient une utilité selon le contexte. Il semblait justifié dans ce cas-ci d'utiliser des fréquences comme informations complémentaires aux informations qualitatives (16). Elles servent à montrer la régularité ou la variance des données qualitatives (17,18). Les nombres permettent aussi de mieux comparer à quel point les propos des participants convergent ou divergent.

Le codage de base de l'analyse qualitative thématique était déductif, car les grandes thématiques étaient déjà préétablies en fonction des besoins du projet de collection de notes de politique. Le codage fin était plutôt inductif, c'est-à-dire que les thématiques découlaient des

données analysées. Plus de 2 477 segments (c.-à-d. groupes de mots) ont été codés. Un segment pouvait être codé plusieurs fois ou constituer plusieurs phrases. Le système comprenait huit catégories de code au premier niveau et une quarantaine de deuxième niveau (c.-à-d., des sous-codes déclinant ceux de premier niveau) avec quelques catégories d'appoint de troisième niveau. Les sections et sous-sections du document représentent presque fidèlement les catégories de code des deux premiers niveaux.

2.4 Limites

Certaines limites de la méthodologie doivent être soulevées. En particulier, le nombre limité de participants ne permet pas de généraliser les résultats pour l'ensemble de la population visée, soit les décideurs, bien qu'ils pourraient s'appliquer dans certains contextes (voir section « 4 Discussion et conclusion »). Les réponses représentaient également la perception des participants qui était fondée en bonne partie sur leur propre expérience. Leur perception pourrait parfois s'avérer erronée. La diversité des participants réduit toutefois ces limites.

Il est également possible que la méthode de sélection des participants et la situation des analystes aient biaisé les résultats. Par exemple, les participants ont pu montrer une attitude plus favorable à l'action climatique ou à la santé publique, car ils ont été sélectionnés en fonction de leur proximité à l'un ou l'autre des sujets. L'affiliation du projet à une organisation de santé publique a aussi pu inciter les participants à montrer qu'ils intégraient davantage la santé dans leurs travaux ou les dissuader de critiquer le secteur de la santé. Malgré le bon taux de réponse, certaines personnes d'organisations pertinentes n'ont pas participé. Les représentants des organisations avaient probablement une perspective différente que d'autres à l'interne auraient pu faire valoir. Certaines personnes avaient d'ailleurs consulté leurs collègues, tandis que d'autres non. Cinq entretiens ont eu lieu avec deux personnes également. Ces facteurs ont augmenté la variabilité entre les entretiens, et vraisemblablement les réponses des participants.

Bien que la présentation des fréquences des données qualitatives présente des avantages (voir « 2.3 Analyse qualitative »), elle peut aussi donner une fausse impression de généralisabilité ou attirer l'attention sur les fréquences aux dépens des informations qualitatives. Une fréquence plus élevée d'une donnée qualitative ne signifie pas d'emblée qu'elle est plus importante. L'inverse pourrait s'avérer, par exemple, dans le cas d'une expérience particulière d'un décideur haut placé ou d'une idée originale potentiellement plus porteuse qu'une idée plus générique rapportée par plusieurs.

Finalement, le codage aurait pu bénéficier d'une vérification intercodeur, puisqu'un seul analyste a réalisé l'ensemble des étapes. Néanmoins, le risque d'erreur était faible, puisque les catégories de code suivaient en bonne partie le questionnaire. Il était donc plus facile d'attribuer une réponse à un code à partir de la question posée. Il demeure que l'interprétation des données est teintée par la perspective de l'analyste.

3 RÉSULTATS

Cette section rapporte les propos des participants à l'analyse de besoins, et se veut essentiellement descriptive. La section « 4 Discussion et conclusion » explore quelques interprétations globales des résultats, et les retombées potentielles pour le cadrage du projet, tout en reconnaissant que les paramètres de la collection de notes dépendront aussi d'autres intrants.

Cette section doit se lire en portant attention non seulement aux fréquences, mais en particulier aux informations qualitatives associées à ces fréquences. Une fréquence plus élevée ne signifie pas nécessairement que l'information est plus importante. D'autres facteurs, comme les explications, le positionnement du participant ou l'originalité du propos pourraient donner plus de poids à des affirmations moins rapportées. Les résultats représentent la perception et l'expérience des participants, et ne sont pas nécessairement des faits objectifs généralisables.

Les résultats se déclinent en cinq sections. Les deux premières se concentrent sur l'historique et l'état actuel des actions ou de l'inaction liées aux trois grandes thématiques recherchées, soit les changements climatiques, la santé et l'équité. Les deux suivantes touchent les collaborations avec les organisations de santé publique ou d'autres secteurs. La dernière section est axée sur l'avenir et les enjeux, voire les mesures, à prioriser pour favoriser l'action climatique selon la perception des participants.

3.1 Prise en compte de la santé et de l'équité

La question posée ne se limitait pas à l'intégration de la santé ou de l'équité dans la lutte contre les changements climatiques. Elle incluait toute mesure mise en œuvre par l'organisation (p. ex., politiques, programmes, formations, communications, infrastructures), même si elle ne visait pas la lutte contre les changements climatiques.

3.1.1 Prise en compte de la santé

Cette section comprend seulement les participants hors santé publique, puisqu'il était présumé que la santé fait partie intrinsèque des travaux des organisations de santé publique.

Perspectives et planification

La plupart des participants reconnaissaient les effets directs ou indirects des changements climatiques sur la santé et sur les actions de leur organisation d'attache. Ils intégraient la santé à partir de différents angles, dont le développement durable, le bien-être, la mobilisation et l'équité. Quatre personnes soulevaient ainsi que la santé était considérée explicitement dans leur planification (p. ex., PEV 2030, orientations gouvernementales en aménagement du territoire), mais qu'il s'agissait d'un objectif parmi d'autres. Ils rapportaient tout de même un intérêt partagé par leurs collègues à en savoir davantage sur le sujet. Quatre personnes estimaient que la santé allait prendre de plus en plus de place dans leurs actions.

Parler des changements climatiques, c'est parler de santé. Ça va de soi.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Huit personnes ont décrit leur collaboration avec la santé publique. Deux d'entre elles expliquaient qu'elles fournissaient des informations aux autorités de santé publique et leur déléguaient la responsabilité d'émettre des recommandations pour favoriser la santé. Deux autres impliquaient la santé publique dans des comités pérennes. Quatre personnes signalaient la collaboration amorcée entre les acteurs municipaux et les DRSP pour arrimer leurs plans de lutte contre les changements climatiques (c.-à-d. [plans climat](#) et [VRAC-PARC](#)). Elles précisait qu'un comité et un guide ont été créés afin de favoriser cette collaboration.

Quatre participants intégraient explicitement la santé dans leurs critères de décision ou leurs processus. Deux personnes ont cependant précisé que leur programme de financement n'explique pas la promotion ou la protection de la santé dans leurs critères. Quatre personnes soulignaient qu'elles avaient publié au moins un document avec une section spécifique sur les liens entre la santé et les changements climatiques. Les mêmes personnes précisait que la santé se trouvait souvent en filigrane de leurs productions, même si elle était seulement abordée indirectement ou rapidement. Ils considéraient la santé comme un thème transversal qu'ils combinaient à d'autres thématiques, comme l'équité, la mobilisation et la biodiversité.

C'est pris en compte à travers les orientations, mais on n'a pas de programme qui dit : je vais vous financer si vous faites des actions qui avantagent ou pas la santé. On n'a pas ce lien-là direct, parce qu'il faut se rappeler que le mandat du ministère n'est pas en santé.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Thématiques traitées

Six personnes ont aussi abordé les interventions de sécurité civile. Elles se préoccupaient des effets psychosociaux associés aux évacuations et aux relogements. Elles tâchaient de plus en plus d'inclure ces considérations dans leurs plans de sécurité civile et les interventions reliées, par exemple, en offrant de l'aide psychosociale ou en informant plus en amont les citoyens. Elles travaillaient avec des universités, le MSSS, la Croix-Rouge et d'autres acteurs pour y arriver. Trois personnes reconnaissaient le rôle essentiel de la prévention en la matière.

Quatre personnes mentionnaient la qualité de l'air comme un enjeu dont leur organisation tenait compte. Dans deux cas, les feux de forêt de 2023 avaient poussé leur organisation à l'introduire dans leurs interventions en sécurité civile. Trois personnes ont plutôt parlé des maladies infectieuses et de l'eau. Deux personnes précisait comment les zoonoses et la qualité de l'eau s'avéraient un enjeu d'importance pour les communautés autochtones.

On sait que la réduction des émissions de gaz peut avoir un impact sur les polluants atmosphériques qui ont un impact sur la productivité, la santé des enfants, etc. C'est le genre de choses prises en considération. C'est la raison fondamentale pour laquelle on fait du transport en commun par exemple.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Trois participants avaient élaboré un plan d'adaptation pour réduire les effets des changements climatiques sur leurs travailleurs dans les domaines de la construction, de l'agriculture ou de la sécurité civile. Ils se préoccupaient surtout des chaleurs extrêmes et des inondations, mais ils mentionnaient aussi les glissements de terrain, la maladie de Lyme et certaines espèces envahissantes. Ils travaillaient à leur donner les moyens pour qu'ils adoptent des comportements préventifs.

L'été, nous faisons la promotion du matériel qu'on a auprès des équipes pour favoriser le rafraîchissement des travailleurs. Tous les super documents faits par l'INSPQ sur la prévention de la maladie de Lyme sont diffusés à l'interne auprès des équipes des opérations.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Cinq participants considéraient la santé par l'intermédiaire de l'environnement bâti et de l'alimentation. Deux personnes travaillaient avec la santé publique sur le logement et l'itinérance. Deux autres se penchaient sur des mesures pour diminuer les îlots de chaleur urbains (p. ex., espaces bleus) et leurs effets sur les personnes les plus vulnérables. Deux participants se sont concentrés sur les questions alimentaires, dont l'agriculture locale et la salubrité des aliments.

3.1.2 Prise en compte de l'équité

Des 28 participants, 25 ont confirmé qu'ils intègrent l'équité dans leurs actions, quoiqu'à différents niveaux et de diverses façons. Six soulevaient qu'au cours de ces dernières années, ils avaient davantage considéré les questions d'équité et qu'ils en entendaient de plus en plus parler. Une quinzaine de personnes reconnaissaient explicitement que les personnes vulnérables sont les plus affectées par les changements climatiques et qu'elles ont moins de capacités pour s'y adapter. Trois personnes soulignaient la valeur ajoutée de contextualiser les besoins afin de mieux cibler les mesures (p. ex., les personnes âgées plus isolées en région).

On ne met pas nécessairement l'équité partout, mais clairement, on a beaucoup plus de considération d'équité aujourd'hui qu'on en avait il y a cinq ans, et encore plus qu'on en avait il y a dix ans.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

La vision de l'équité variait selon les participants. Trois personnes parlaient plus d'équité entre les populations, trois autres entre les territoires ou les générations. Quatre personnes ont discuté des effets inévitables de mesures de lutte contre les changements climatiques. Elles soulevaient que certaines mesures d'atténuation (p. ex., écofiscalité) ou d'adaptation (p. ex., verdissement, relocalisation) peuvent affecter davantage les populations plus vulnérables. Deux personnes affirmaient qu'il fallait impérativement éviter de nuire à ces populations, puisqu'elles sont déjà les plus affectées.

Développement de connaissances

Une dizaine de participants ont parlé de leurs actions en développement de connaissances intégrant l'équité. Quatre personnes soulevaient qu'elles avaient publié un document sur la question climatique avec une section uniquement sur l'équité. Sept participants considéraient toutefois que l'intégration de l'équité dans leurs travaux de développement de connaissances n'était pas encore généralisée.

Huit de cette dizaine de participants intégraient les enjeux d'équité en différenciant leurs actions selon les populations ou les territoires. Trois personnes nommaient des outils pour y arriver, dont la cartographie en ligne, la modélisation et les études d'impact. Trois axaient sur le sexe et le genre. Six autres se concentraient davantage sur la défavorisation sociale ou matérielle, l'itinérance, les questions autochtones, l'accès aux aliments ou les travailleurs.

Communication et processus

Six participants ont parlé de l'intégration de l'équité dans leurs activités de communication et de collaboration. Les approches variaient selon les acteurs, en passant de la gouvernance autochtone à la démocratie municipale. Deux personnes précisait que leurs organisations intégraient les municipalités et les communautés autochtones d'emblée dans le processus et leur donnaient les outils nécessaires pour s'autonomiser. Trois participants se concentraient sur l'adaptation des messages selon la population, comme les recommandations sur la maladie de Lyme selon les professions, et la traduction des messages pour les communautés anglophones.

Interventions

Une dizaine de participants ont discuté de leur intégration de l'équité dans d'autres types d'interventions. Cinq d'entre eux se sont concentrés sur les interventions d'urgences. Deux personnes déclaraient qu'elles collaboraient étroitement avec les acteurs de santé publique pour déterminer des interventions différenciées selon les populations.

Lorsqu'il y a des évacuations, on va attendre que le risque soit complètement passé avant de recommander à la ville de réintégrer les personnes plus vulnérables. Ça se fait de concert avec les gens de santé publique en région.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Une dizaine de participants ont aussi nommé des actions qu'ils aimeraient implanter dans les prochaines années :

- Développer de nouvelles méthodes pour considérer les effets cumulatifs dans les populations
- Intégrer l'équité dans les priorités de rétablissement lors de pannes électriques
- Faire connaître davantage le concept de transition climatique juste, réfléchir aux façons de l'opérationnaliser et mieux le différencier de concepts comme le développement durable
- Renforcer la collaboration avec les communautés autochtones pour les projets énergétiques
- Inclure les enjeux de santé et d'équité dans les prochaines itérations de formations offertes aux entrepreneurs pour qu'ils développent des compétences vertes
- Mieux considérer les iniquités territoriales en mobilité
- Créer un guide pour mieux considérer l'équité dans les actions municipales

En santé publique, une personne soulignait que les programmes nationaux en santé publique et en prévention allaient prioriser les actions en changements climatiques dans les prochaines années sous l'angle des inégalités sociales de santé. Elle précisait qu'ils allaient établir les zones de plus grande vulnérabilité. Une autre se questionnait sur la manière dont la santé publique pourrait mieux harmoniser la lutte contre les changements climatiques et l'équité.

3.2 Perception de la santé publique

Les participants hors du domaine de la santé publique se sont fait demander comment ils percevaient la santé publique. Plusieurs ont considéré le réseau de la santé et des services sociaux plus globalement, ou ont semblé confondre santé publique et soins cliniques. Les participants en santé publique se sont plutôt fait demander comment ils pensaient que les acteurs hors du domaine les percevaient, en particulier en changements climatiques. Cette section se concentre sur les résultats des participants hors santé publique. Les résultats pour les personnes en santé publique demeurent à usage interne, puisque le petit échantillon limitait les conclusions qu'on pourrait en tirer et aurait pu par ailleurs occasionner une identification fortuite des participants.

3.2.1 Expériences et collaborations

Près de la moitié des personnes ont parlé de leurs expériences passées avec la santé. Deux personnes ont souligné des situations où des directeurs de santé publique ont fait des sorties publiques jugées dommageables pour leur organisation. Deux autres ont rapporté d'autres situations où la santé publique aurait critiqué trop rapidement leurs organisations sans avoir considéré leurs perspectives et leurs enjeux.

J'ai plusieurs directeurs de santé publique dans les régions qui ne sont pas nécessairement collaboratifs tout le temps avec le monde. Quand ils font une sortie publique sur un dossier et qu'on met le monde face à leur sauce... on a vu ça souvent et c'est plate.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Une dizaine de participants ont plutôt raconté des expériences neutres ou positives. Par exemple, un participant expliquait comment des sorties de directeurs de santé publique avaient aidé à convaincre la population d'adopter certains comportements. Un autre énonçait aussi que les autorités de santé publique s'étaient avérées de bonnes alliées des communautés autochtones sur des sujets comme la sécurité alimentaire. Une personne les percevait comme des alliées naturelles des acteurs en environnement. Deux personnes relevaient la collaboration entamée entre les autorités régionales de santé publique et les acteurs municipaux pour les plans de lutte contre les changements climatiques.

Les acteurs économiques ont affirmé qu'ils n'avaient jamais considéré les acteurs en santé comme des obstacles, et qu'en fait, ils aimeraient collaborer davantage. Neuf autres participants avaient la même volonté. Cette dizaine de participants voulait mieux intégrer les enjeux de santé, mais elle avait besoin de données et d'outils. Ils voyaient la valeur ajoutée de la santé publique sur plusieurs thématiques. La sous-section suivante développe là-dessus.

3.2.2 Rôles et expertises

Une vingtaine de participants jugeaient que la fonction principale de la santé publique était de fournir des données probantes et des informations scientifiques vulgarisées pour broser un portrait de la situation. À leurs yeux, les organisations de santé publique jouissent d'une crédibilité unique dont leurs organisations ne disposent pas afin de traiter des enjeux de santé. Une douzaine de participants ont avancé qu'ils préféreraient prévenir les effets de leurs actions sur la santé, plutôt que de réagir après coup.

Si on voit la santé publique comme des empêcheurs de tourner en rond, la réalité va nous rattraper. Les problèmes vont éclore et on va être pris avec. C'est pas mal moins plaisant d'avoir à gérer des problèmes après coup.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

La transparence, la crédibilité et l'accompagnement que peuvent procurer les organisations de santé publique sont tous perçus comme des facteurs favorisant une meilleure décision et l'acceptation sociale des projets. Quatre personnes estimaient que le cadrage santé se montrait autant, voire plus efficace que le cadrage économique. Quatre personnes affirmaient que la santé publique joue un rôle essentiel pour intégrer l'équité dans les décisions, entre autres en déterminant les populations les plus à risque et les interventions pour les cibler.

Une dizaine de participants ont nommé quelques thématiques sur lesquelles la santé publique possède une expertise toute particulière à leurs yeux. Ces thématiques comprennent la santé au travail, les zoonoses, les impacts psychosociaux, les îlots de chaleur urbains ainsi que la qualité de l'environnement (p. ex., qualité de l'air) et les populations vulnérables. Six autres participants ont aussi soulevé d'autres compétences de santé publique, dont la communication, la surveillance, l'analyse différenciée et la création d'indicateurs.

Quatre participants voyaient moins la santé publique à l'étape d'intervention, voire aucunement. Deux personnes avaient des avis partagés sur la pertinence de la santé publique en sécurité civile et en sécurité alimentaire. Deux autres croyaient que les questions économiques et de justice sociale, comme la transition juste, seraient mieux portées par d'autres acteurs. Une personne trouvait que la santé publique devrait mieux distinguer les vulnérabilités fondamentales des vulnérabilités spécifiques aux aléas climatiques. La même ajoutait que la santé publique ne portait pas suffisamment le message que tout le monde est affecté par les changements climatiques, et que ça pouvait démobiliser les populations moins vulnérables.

Je ne vois pas ce que la santé publique peut amener de plus là-dedans. On le connaît le problème. C'est le comment.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

3.3 Freins et leviers de l'action climatique

Le tableau 6 résume les freins et les leviers principaux pour mettre en œuvre l'action climatique selon cinq grandes catégories établies. Chaque liste s'affiche en ordre décroissant d'importance. Certains résultats détaillés se trouvent dans plusieurs sections s'ils y sont également pertinents. Autrement, ils sont attribués à la catégorie où ils sont prédominants. Tous les freins et les leviers soulevés découlent de l'expérience des participants. Ils ne représentent pas des freins et des leviers potentiels.

Tableau 6 Freins et leviers principaux selon cinq catégories de facteurs

Catégories	Freins	Leviers
Collaboration	• Complexité à se coordonner avec une multiplicité d'acteurs • Chevauchements des responsabilités, des actions et des juridictions • Tendance à travailler en vase clos ou à protéger ses acquis • Mauvaises expériences passées et manque de confiance • Mandat légal trop restreint et dépendance envers d'autres organisations • Déresponsabilisation • Non-perception d'une valeur ajoutée à la collaboration • Indisponibilité ou manque de capacité	• Création d'une gouvernance intersectorielle et de comités multipartites • Élaboration d'une vision partagée et co-construction des actions • Développement de la confiance entre les partenaires • Application adaptée du principe de subsidiarité, soit la délégation des responsabilités au niveau le plus pertinent • Appui des niveaux hiérarchiques supérieurs • Inclusion en amont des partenaires • Suivi annuel des politiques avec les partenaires • Adoption des meilleures pratiques en communication
Connaissance et données	• Faible niveau d'informations sur certains sujets d'intérêt (p. ex., zoonoses émergentes, coûts sanitaires) • Surabondance, morcellement et éparpillement des connaissances et des sources de données • Lenteur du processus scientifique et inadéquation avec les besoins de connaissances • Évaluation insuffisante des mesures implantées ou à implanter • Manque de précision/désagrégation des données • Barrières d'accès aux données	• Accès à une diversité de connaissances • Co-construction du développement des connaissances • Financement suffisant pour diversifier, personnaliser et mettre à jour les connaissances et les données • Mise en valeur d'études de cas pertinents pour un contexte québécois • Surveillance des effets environnementaux et sanitaires pour anticiper • Validation des connaissances selon plusieurs sources

Tableau 6 Freins et leviers principaux selon cinq catégories de facteurs (suite)

Catégories	Freins	Leviers
Contexte socioéconomique	● Perception négative ou méfiance de la population envers le secteur public ● Manque d'acceptabilité sociale de mesures climatiques ● Préférence pour le court terme ● Sentiment d'impuissance ou fatalisme dans la population ● Infodémie et circulation croissante de mésinformation et de désinformation ● Résistance des entreprises à considérer les changements climatiques dans leurs activités ● Limites technologiques et économiques	● Sensibilisation croissante aux enjeux climatiques avec les générations, incluant les entreprises ● Ampleur, fréquence et visibilité des conséquences des événements météorologiques extrêmes ● Pression citoyenne auprès des décideurs ● Leviers économiques pour internaliser les coûts environnementaux ou diversifier les sources de revenus
Gouvernance	● Complexité et lourdeur du processus d'approbation et de mise en œuvre ● Recours déséquilibré aux mesures incitatives par rapport aux mesures contraignantes ● Manque de planification à long terme ● Évaluation limitée ou non planifiée des actions ● Multiplication et dédoublement des actions climatiques ● Inclusivité insuffisante de la vision gouvernementale ● Prise en compte insuffisante de la science dans la prise de décision ● Minoration du rôle de coordination ou de leadership	● Planification efficiente avec des objectifs, des cibles et une priorisation de mesures claires ● Mise à jour fréquente et continuité des plans ● Possibilité de recourir à des pouvoirs plus contraignants ● Adoption d'une approche plus graduelle ● Prise en compte de l'acceptabilité sociale et de la science dans les décisions ● Cohérence gouvernementale dans les actions mises en œuvre ● Conscientisation croissante des décideurs et de la fonction publique ● Équilibre entre une approche incitative et une approche contraignante

Tableau 6 Freins et leviers principaux selon cinq catégories de facteurs (suite)

Catégories	Freins	Leviers
Gouvernance (suite)	• Actions réactives plutôt que proactives • Instabilité organisationnelle • Compétition avec d'autres priorités • Pression des entreprises pour limiter les contraintes • Réticence à bousculer et à adopter une approche plus transformationnelle	
Ressources financières et économiques	• Insuffisance du financement • Surcharge de travail • Inexpérience ou manque de formation des ressources humaines • Attribution déséquilibrée du financement (p. ex., atténuation plus qu'adaptation, milieux urbains plus que ruraux) • Complexité et rigidité des demandes de financement et de la reddition de comptes • Recours excessif aux mesures incitatives par rapport aux mesures contraignantes • Mise en œuvre de mesures trop peu efficaces ou efficaces • Pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs publics et privés • Manque de soutien pour les demandes de financement	• Financement disponible par l'intermédiaire du Plan pour une économie verte • Développement des capacités des équipes (p. ex., anticipation, communication) • Application du principe de subsidiarité et de mesures écofiscales • Croissance du nombre d'employés consacrés aux changements climatiques • Continuité du financement, ainsi que mise à jour et flexibilité des modalités • Attribution totale des revenus du marché du carbone à la lutte contre les changements climatiques • Intégration d'une multitude d'expertises au sein des équipes

3.3.1 Collaboration

Freins

Multiplicité des acteurs et intersectorialité

Une dizaine de participants soulignait que la lutte contre les changements climatiques exige une collaboration multipartite, multiniveau et interdisciplinaire à grande échelle. Tous s'accordaient sur la complexité de mobiliser autant de partenaires différents. Cinq personnes précisait que cette complexité augmente selon les facteurs suivants :

- Nombre d'organisations
- Diversité de secteurs, de juridictions et de disciplines
- Distance épistémique entre les expertises ou les acteurs
- Chevauchement dans les objectifs, les rôles et les responsabilités
- Degré de sensibilisation, de prédisposition à collaborer ou de disponibilité des partenaires
- Ampleur des mesures à mettre en œuvre

Deux personnes constataient que la tendance est encore de travailler en vase clos et de préserver ses acquis, malgré quelques progrès notables. Par ailleurs, trois personnes ajoutaient que les objectifs des organisations ne se recoupent pas toujours et que les experts de différents domaines ne parlent pas nécessairement le même langage. Les organisations peuvent aussi compétitionner pour les mêmes ressources et ainsi vouloir les garder, selon elles.

Je dirais aussi qu'un des freins est l'étendue et la diversité des enjeux et des acteurs dans le secteur. [...] C'est le secteur de la transformation, de la distribution et du commerce. [...] On est dans une juridiction partagée avec le gouvernement fédéral. Il y a un écosystème quand même complexe. Donc, ce n'est pas toujours simple.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Partage des rôles et des responsabilités

Une dizaine de personnes relevaient des défis liés au partage des rôles et responsabilités pour l'action climatique. Quatre d'entre elles considéraient que les chevauchements de responsabilités complexifient la mise en œuvre et créent des confusions. Ce recoupement des responsabilités peut mener les acteurs à se lancer la balle, à se déresponsabiliser ou à se confronter, aux dires de deux des dix personnes.

Quatre participants estimaient que leur mandat légal était trop restreint pour agir efficacement dans l'action climatique. Deux participants en santé publique expliquaient que leurs organisations jouent principalement un rôle d'influence et peuvent difficilement implanter des mesures sans qu'un partenaire n'en porte la responsabilité. Les quatre soulignaient un manque

de contrôle sur les mesures affectant la mission de leur propre organisation. Quatre autres personnes soulignaient que cette dépendance envers d'autres organisations augmente le risque que les mesures promues ne soient pas implantées. Deux participants en santé publique relevaient comment la dissolution d'un comité et l'exclusion de la santé publique des comités en transition énergétique avaient entravé leur rôle d'influence.

Il faudrait surtout que les acteurs apprennent à mieux collaborer entre eux. C'est un peu une perte de temps d'entendre le fédéral, le provincial et le municipal s'obstiner entre eux pour savoir qui devrait payer, etc., alors qu'ils devraient tous travailler ensemble. Tout le monde est un peu coupable.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Cinq participants axaient sur les freins associés au système fédéral canadien et le chevauchement de juridictions. Deux personnes mentionnaient que chaque juridiction n'accordait pas beaucoup de considération aux priorités des autres, ce qui peut mener à des incohérences dans la vision et les actions. Une personne marquait le manque de coordination entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial qui ralentit la réponse commune lors d'urgences. Un autre se préoccupait de barrières qui seraient imposées par le gouvernement provincial pour contraindre la collaboration avec le gouvernement fédéral.

Perception des collaborateurs

Neuf personnes ont aussi discuté de la façon dont la perception d'un acteur pouvait entraver la collaboration. De mauvaises expériences passées représentent le facteur le plus souvent cité, soit par six personnes. Une attitude condescendante ou irrespectueuse, l'inconsidération des priorités et du contexte de son vis-à-vis, des positionnements publics très forts allant à l'encontre du partenaire, ou un historique de contestation et de discrimination (p. ex. opposition systématique, pensionnats autochtones) minent la confiance selon eux.

La compétition et les expériences passées peuvent causer des rivalités et des dissidences qui découragent la collaboration, expliquaient trois personnes. Elles notaient des conflits entre des municipalités locales et leurs MRC, entre les municipalités et les instances gouvernementales ou encore entre les ministres ou les ministères.

Nos freins, c'est de ne pas être aux bonnes tables. Nos freins, c'est de ne pas être en amont et d'être surtout perçu comme des fauteurs de trouble.

– Participant en santé publique

D'autres fois, un partenaire potentiel ne voit pas la valeur ajoutée de la collaboration, selon trois personnes (p. ex., santé publique dans la transition énergétique). Quatre personnes précisait qu'une exemplarité insuffisante, une apparence d'incohérence, une inexpérience perçue ou l'impression de dédoublement jouaient en défaveur d'une collaboration. Deux participants

affirmaient que certains partenaires veulent faire cavalier seul et démontrer leur autonomie, ou pensent que les risques ne nécessitent pas d'agir.

Ressources humaines

Cinq personnes ont aussi mentionné des freins liés aux ressources humaines (voir aussi la section « 3.3.5 Ressources humaines et financières »). Par exemple, le roulement de personnel peut mettre en péril la pérennité de la collaboration, en diminuer la qualité ou exiger une refamiliarisation, selon trois participants.

Un participant mettait plutôt en lumière des différences dans l'organisation du travail (p. ex., équipe 24/7 par rapport à une équipe régulière) qui pouvait créer des difficultés à accorder leur échéancier, leur capacité et leur objectif. L'inertie des procédures croîtrait avec la grosseur et l'ancienneté d'une organisation, ce qui contraindrait l'innovation et l'interdisciplinarité dans les collaborations, aux dires de deux participants.

Leviers

Subsidiarité et organisation interne

Cinq participants ont mis de l'avant le principe de subsidiarité, soit la délégation des responsabilités au niveau le plus pertinent. Un participant expliquait comment les organisations communautaires peuvent offrir des services directement aux citoyens affectés par les changements climatiques. Un autre mettait plutôt en valeur les économies d'échelle que peuvent accomplir des acteurs à plus haut niveau.

Quatre participants ont aussi nommé des leviers pour la gouvernance interne. Une personne relevait que la centralisation des fonctions liées aux changements climatiques dans une direction avait assuré la cohérence des actions avec des orientations claires. Une autre soulevait plutôt qu'une décentralisation des actions climatiques selon les directions, tout en centralisant la reddition de comptes globale, facilitait la mobilisation et la mise en œuvre. Trois personnes soulignaient qu'un appui du conseil d'administration ou de la haute direction pour l'action climatique en facilitait la prise en compte dans les orientations et les processus.

On s'est aidé en se donnant une direction chargée de la coordination des changements climatiques. Une responsabilité fractionnée peut être un avantage parce que tout le monde se sent concerné, mais il vient un moment où il faut une direction claire et partagée, et assurer la cohérence des actions.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Collaboration intersectorielle

Six personnes insistaient sur les avantages de mettre en œuvre une structure de gouvernance interdisciplinaire ou interministérielle afin de créer une vision partagée, de coconstruire les politiques et de les réaliser. Deux participants précisaient deux avantages de la collaboration

intersectorielle, soit le partage des expertises et de la crédibilité, ainsi qu'un effet d'entraînement avec le nombre d'acteurs mobilisés. Une dizaine de participants ont nommé différentes façons de favoriser la collaboration intersectorielle et d'en optimiser les avantages :

- Faire comprendre que la mise en œuvre efficace d'actions climatiques nécessite l'apport des partenaires potentiels
- Inclure des acteurs avec des visions différentes, dont des acteurs moins associés aux changements climatiques, mais qui se rejoignent au moins partiellement sur les objectifs
- Viser une complémentarité des expertises et intégrer les partenaires selon leurs intérêts
- Adopter une vision holistique et amalgamer plusieurs sujets ou objectifs (p. ex., environnementaux, sociaux et économiques) pour attirer un plus grand éventail d'acteurs
- Assurer un soutien et une fréquence régulière de contacts entre les acteurs pour maintenir et renforcer les liens avec le temps
- Officialiser la collaboration avec un positionnement commun ou une entente formelle (p. ex., déclaration de réciprocité entre le milieu municipal et le gouvernement provincial)
- Offrir des outils pour que les partenaires puissent se former et s'autonomiser
- Inscrire dans une loi l'obligation explicite ou implicite de consulter un partenaire
- Partager du financement et solliciter des partenaires pour des idées de projets innovants

De plus, quatre autres participants soulevaient qu'un suivi annuel d'une politique avec les partenaires et leur intégration à toutes les étapes d'élaboration dynamisaient le processus. Trois personnes soulignaient que l'inclusion en amont de certains partenaires (p. ex., communautés autochtones par le gouvernement fédéral) permet de mieux considérer leur réalité.

On voulait renouveler les politiques aux cinq ans, mais ce n'est pas une bonne idée. Présentement, la façon dont le ministère fonctionne : chaque année, je te ressollicite. Est-ce qu'on a encore la même cible? Est-ce qu'on est encore capable d'aller de l'avant? Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble? Ça garde la politique et ses mesures plus vivantes.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Cinq participants exposaient des mécanismes de collaboration comme leviers pour l'action intersectorielle. Deux d'entre eux soulevaient que la création de comités en changements climatiques impliquant le MSSS, l'INSPQ et les DRSP avait soutenu une inclusion transversale des changements climatiques dans les plans nationaux de santé publique.

Approche de collaboration

La majorité des participants ont abordé les attitudes ou les comportements à adopter pour favoriser une collaboration à l'échelle individuelle, en insistant sur la confiance. Huit personnes ont précisé des fondements pour y arriver :

- Prendre le temps de se connaître
- Commencer petit (p. ex., en testant à plus petite échelle ou des mesures plus simples)
- Se montrer objectif et transparent
- Développer une capacité au compromis
- Faire preuve d'exemplarité
- Respecter les champs de compétence et les capacités
- Reconnaître la contribution du partenaire
- Établir une compréhension mutuelle et équilibrée
- S'assurer que la collaboration demeure gagnant-gagnant
- Présenter des histoires à succès et axer sur des projets plus terrain
- Anticiper les besoins des décideurs et préparer des réponses avant même d'être sollicités

3.3.2 Connaissances et données

Freins

Accès aux données et qualité

Quatre participants soulevaient l'absence ou le manque de données concernant les maladies émergentes et certaines zoonoses moins connues, la santé et la conservation des sols, ainsi que les enjeux environnementaux plus généralement. Deux personnes soulignaient plutôt une surabondance et un éparpillement des données. À leurs yeux, cette situation complexifie la recherche des informations pertinentes, la ralentit et exige plus de ressources. Une personne notait un décalage important pour l'accès aux données environnementales (p. ex., deux à trois ans pour les données sur les GES) comparativement aux données financières.

Deux participants soulevaient des lacunes pour accéder à des données existantes. Les deux se montraient en faveur d'une démocratisation de la donnée. Trois personnes exposaient des contraintes liées à la subdivision des données ou des modèles, dont un manque de données désagrégées selon les populations, un besoin de données pluriannuelles et saisonnières en agriculture et des modèles économiques encore à trop grande échelle.

Aucun ministre des Finances n'accepterait de présenter un budget au printemps en se disant qu'il obtiendrait les données financières deux ans plus tard. En environnement, on peut se dire que ça va arriver deux ou trois ans après. Ça n'a pas de sens.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Processus de développement des connaissances

Cinq personnes ont parlé du processus scientifique de développement de connaissances. Une d'entre elles mentionnait que la durée du processus scientifique limitait le développement de connaissances souhaitées. Une autre trouvait au contraire que les connaissances scientifiques évoluaient trop vite pour suivre. Une personne relevait chez les populations autochtones nordiques une fatigue liée à la recherche effectuée par des institutions universitaires. Une dernière notait une lacune quant à la valorisation du savoir autochtone dans la recherche.

Trois participants ont discuté des processus gouvernementaux de développement de connaissances. Deux trouvaient que les institutions publiques n'évaluaient pas suffisamment les impacts des mesures. Une personne signalait que l'évaluation des programmes se limitait souvent à des indicateurs peu informatifs, comme le nombre de demandes et l'argent dépensé. L'autre relevait une réticence des décideurs à évaluer leurs politiques.

Tout le monde fait plein de choses, mais peut-être qu'on n'analyse pas suffisamment les résultats de ce qu'on fait. [...] La reddition de comptes, ce sont les résultats, mais les résultats, souvent, c'est de dire : j'ai mis un programme, j'ai eu 800 demandes et j'ai versé tant d'argent.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Connaissances à développer

Une dizaine de participants ont soulevé des lacunes dans l'état actuel de connaissances. Deux personnes en santé publique notaient un manque de connaissances sur les coûts et les bénéfices sanitaires des interventions en changements climatiques. Deux personnes soulevaient aussi des lacunes sur certaines maladies émergentes affectées par le climat. Les autres participants ont abordé individuellement les besoins suivants :

- De meilleurs indicateurs de surveillance
- Les avantages d'une démarche transformationnelle pour l'action climatique
- Une plus grande concrétude des actions développées
- Un répertoire d'exemples internationaux pertinents pour le Québec
- La pondération des enjeux environnementaux par rapport aux enjeux économiques

- Des modèles pour analyser les effets des changements climatiques sur les infrastructures ou la santé
- Un argumentaire scientifique pour répondre aux préoccupations des opposants à certains projets (p. ex., groupes environnementaux et éoliennes).

Leviers

Quantité et qualité des connaissances

Quatre personnes soulevaient les avantages d'avoir accès à une abondance de connaissances sur les changements climatiques. Plutôt que d'y voir de la redondance, elles soulevaient que cette abondance permet de valider les connaissances selon plusieurs sources crédibles, dans la mesure où elles se montrent cohérentes. Une personne indique que les décideurs ne peuvent plus autant ignorer l'enjeu des changements climatiques pour cette raison.

Il y a beaucoup de connaissances maintenant. On n'est plus où on était. Je ne pense pas que les gouvernements peuvent prétendre qu'ils ne peuvent pas agir parce qu'ils n'ont pas la connaissance. Les changements climatiques, on connaît les causes. On sait ce qui nous attend.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Trois personnes ont relevé comment des exemples, au Québec ou à l'international, facilitaient le développement, la pertinence et l'applicabilité des connaissances. Trois autres ont souligné l'importance d'avoir accès à une diversité de connaissances afin de développer un portrait plus complet et représentatif de la situation. Deux portaient leur attention sur des données quantifiées ou monétisées afin de pouvoir réaliser des analyses plus précises et rigoureuses.

Processus de développement

Neuf personnes ont discuté du processus de développement des connaissances. Principalement, six soulignaient la valeur de la co-construction pour le développement de connaissances afin de faire converger les expertises et de répondre à une pluralité de besoins (voir la section « 3.3.1 Collaboration »). Les communautés autochtones et le milieu de la recherche ont été nommés à quelques reprises comme partenaires de premier plan à cet égard. Trois participants ont mis de l'avant qu'un financement adéquat leur avait permis de développer des connaissances plus diversifiées et adaptées.

Quatre participants ont traité de surveillance des effets environnementaux et sanitaires. Tous les quatre soulignaient son importance pour anticiper les enjeux et y réagir opportunément. Deux personnes mentionnaient que la surveillance internationale contribuait à mieux suivre les maladies infectieuses et les espèces envahissantes.

3.3.3 Contexte socioéconomique

Freins

Perception dans la population

Quatre personnes soulignent la perception de la population envers l'État comme un frein. Deux croyaient que la confiance envers l'État et sa crédibilité à travailler sur des enjeux de bien commun déclinent, alors que l'action climatique exige une action collective. Au contraire, deux personnes pensaient que la population jette l'ensemble de la responsabilité de l'action climatique sur l'État, alors que les dépenses sont trop grandes pour qu'il puisse l'assumer seul.

Deux personnes soulevaient aussi une méfiance ou une indifférence grandissante par rapport à la science dans la population. Deux participants estimaient que la détérioration de la confiance envers l'État résulte d'une réticence dans la population à payer plus cher, à changer ou à perdre des acquis. Selon leurs dires, cette réticence causerait une résistance aux actions collectives.

Des gens vont dire : il est trop tard de toute façon; j'ai rien à faire. [...] Certains se roulent en petite boule et disent : on va attendre et je ne ferai plus rien. D'autres disent : de toute façon, c'est pas ma petite action qui va faire une différence.

– Participant en santé publique

Quatre personnes pensaient que la déresponsabilisation découle d'une attitude fataliste et d'un sentiment d'impuissance dans la population. Quatre autres blâmaient la désinformation, l'infodémie et les discours haineux circulant, en particulier, sur les réseaux sociaux. Deux personnes relevaient la montée de partis politiques plus climatosceptiques comme une cause et une conséquence de ces tendances, de même qu'un penchant à souligner les différences.

Désalignement des motivations

Sept personnes soulignaient la préférence pour le court terme comme un frein à la mise en œuvre d'action climatique. Trois d'entre elles relevaient comment la société agit principalement en réaction après un événement extrême, mais que la mémoire collective tend à oublier sans crise successive. Le faible impact d'une société comme le Québec sur l'enjeu des changements climatiques (p. ex., faible proportion des GES émis) réduit la motivation d'agir dans la population, selon deux personnes.

S'il n'y a pas assez de crises successives, les gens oublient.

– Participant en santé publique

Selon un participant, la mise en œuvre est fortement limitée par la capacité à aligner les objectifs des secteurs économiques et financiers avec ceux des secteurs sociaux et environnementaux. Une autre précisait comment le ralentissement de la croissance économique

restreint les investissements et l'innovation climatiques, ainsi que l'enrichissement et la redistribution. Quatre autres ont également nommé des freins économiques ou technologiques à la mise en œuvre d'action climatique :

- La dépendance des municipalités aux revenus fonciers qui poussent à l'étalement urbain
- La fragilité des chaînes d'approvisionnement qui réduit la capacité d'un secteur à s'adapter
- Les coûts d'acquisition importants de certaines technologies pour les plus petites entreprises
- Le manque d'alternatives technologiques sobres en carbone (p. ex., machinerie en agriculture) ou sa trop lente évolution par rapport à celle des changements climatiques

Opposition

La perception de la population et le désalignement des motivations posent des enjeux d'acceptabilité sociale, selon neuf personnes. Elles marquaient une opposition substantielle de groupes de citoyens et d'entreprises à plusieurs mesures climatiques. Deux personnes exemplifiaient avec le mouvement des gilets jaunes en France qui s'est formé en réaction à une augmentation de la taxe carbone et de ses effets perçus comme étant inéquitables.

Si on fait les choses trop « vite », on peut avoir du ressac politique. [...] On le voit en Amérique du Nord, mais on l'a vu aussi en Europe avec les gilets jaunes en France par exemple qui ont amené à des renversements de certaines politiques de taxation des émissions de gaz à effet de serre.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Sept autres participants notaient aussi une résistance au sein des milieux économiques et d'affaires à inclure les enjeux environnementaux dans leurs décisions. Deux personnes donnaient les exemples des promoteurs immobiliers s'opposant à la protection de certains milieux naturels, ou des inquiétudes quant à une baisse de la compétitivité des entreprises pouvant résulter de mesures écofiscales. La résistance est plus forte sans une combinaison de mesures contraignantes et incitatives fortes, aux dires de deux participants. Des groupes de pression en santé et en environnement peuvent aussi s'opposer à certaines mesures climatiques ou en complexifier la mise en œuvre, comme l'ont fait valoir trois personnes.

Leviers

Niveau de sensibilisation et adhésion

Malgré une stagnation récente, cinq participants notaient une sensibilisation croissante aux enjeux climatiques dans la population ou chez les élus, surtout les nouvelles générations. Deux personnes ajoutaient que la société québécoise affiche un plus grand consensus sur la nécessité d'agir en changements climatiques et une confiance plus élevée envers les pouvoirs publics.

Maintenant, la très grande majorité des gens sont conscients. On voit déjà plus les effets, dont les inondations, les tornades et les augmentations de température. Je pense que les gens réalisent ce que cela représente. Une génération plus jeune revendique une planète en meilleure santé. Je pense que ça va aller en s'accéléraant, mais il y a encore beaucoup de travail à faire.

– Participant en santé publique

Cinq personnes relevaient que la survenue d'événements météorologiques extrêmes avait contribué à cette sensibilisation et ouvraient des fenêtres d'opportunités pour l'action climatique. Trois d'entre elles notaient aussi que l'ampleur des conséquences et leur visibilité médiatique — surtout pour certains groupes plus à risque comme les personnes en situation d'itinérance et les enfants — renforçaient l'appel à l'action.

Motivations économiques

La sensibilisation et la médiatisation forment une pression populaire pour que les décideurs publics et les entreprises agissent, précisait deux personnes. Certaines organisations à but non lucratif accroissent cette pression et compensent celles des lobbys d'entreprises, selon un participant. Deux autres reconnaissaient que plusieurs entreprises et le milieu financier se montraient de plus en plus écoresponsables.

Certaines industries sont très préoccupées par l'environnement. Il y a de l'écoblanchiment, mais certaines entreprises affichent une vraie volonté. [...] On en connaît au Québec. Parfois, c'est du vernis, mais d'autres fois, il y a une conviction réelle de réduire ses GES.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Deux personnes relevaient que le marché du carbone orientait les consommateurs vers des produits ou des services plus sobres en carbone. Le niveau de maturité de la technologie pour réduire les impacts environnementaux, ainsi que leur disponibilité et leur rentabilité croissante en faciliteraient aussi l'adoption (p. ex., énergie éolienne, machinerie agricole), aux yeux de deux participants.

3.3.4 Gouvernance

Cette section exclut majoritairement les composantes de la gouvernance qui touchent la gouvernance collaborative, ainsi que les ressources humaines et financières publiques. Ces informations se trouvent aux sections « 3.3.1 Collaboration » et « 3.3.5 Ressources humaines et financières ».

Freins

Planification et prise de décision

Quatre personnes relevaient le manque de capacité des institutions publiques à se projeter à long terme, et le fait qu'elles se comportent ainsi beaucoup plus de façon réactive que de façon proactive. Selon deux participants en santé publique, ce défaut de proactivité peut résulter d'une instabilité organisationnelle, car elle crée de l'incertitude. Les deux donnaient l'exemple de la mobilisation pour la pandémie et de la création de Santé Québec.

Trois participants ont nommé ce défaut de proactivité, les transformations organisationnelles et la compétition avec d'autres priorités comme freins à l'établissement d'une vision globale en changements climatiques. À leurs yeux, ce manque de vision mène à des doublages de processus, à du gaspillage de ressources ou à une déresponsabilisation.

Cinq participants critiquaient le degré d'inclusivité de la vision gouvernementale. Deux personnes voyaient une tendance du gouvernement à adopter une approche mur-à-mur, dont un manque de considération des particularités régionales (p. ex., modes de transport). Trois personnes soulevaient une certaine réticence des décideurs à considérer davantage la science pour éclairer leur décision, en particulier les sciences sociales.

Souvent on dit : ah, la science dit qu'il y a des changements climatiques, mais ensuite on utilise zéro la science pour prendre des décisions d'adaptation. On ne l'écoute pas du tout. Je pense que le retour de l'expertise et de la science pour aviser la prise de décision est quelque chose qui manque.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Quatre personnes soulèvent le manque d'évaluation des mesures gouvernementales en changements climatiques. Leurs propos concernaient l'évaluation aussi bien avant qu'après la mise en œuvre d'une mesure. Ils considéraient que ces lacunes en évaluation menaient à gaspiller des ressources et à rater les objectifs de lutte contre les changements climatiques.

Mise en œuvre

Huit participants ont relevé la complexité et la lourdeur du processus de mise en œuvre de mesures climatiques à l'échelle gouvernementale. Cinq personnes mettaient l'accent sur la chaîne d'approbation par différents ministères, dont le Conseil du Trésor, le ministère des Finances, le ministère du Conseil exécutif et le ministère de la Justice. En plus des retards qu'elle cause, cette chaîne entraîne une multiplication des points de veto selon deux d'entre eux.

Trois personnes soulignaient que la multiplication des mesures climatiques accroît également la complexité de la gestion. Selon leurs dires, cette situation démobilise ou crée des redondances et des effets en opposition. Trois personnes croyaient que la minoration du rôle de coordination dans les programmes climatiques amplifiait ces conséquences. Ce constat est d'autant plus vrai à leurs yeux lorsqu'il faut coordonner de multiples disciplines, faire le lien entre le niveau politique et le niveau administratif ou implanter des mesures incohérentes.

Tout le monde a quelque chose à dire. Le Conseil du Trésor approuve les budgets; le ministère des Finances approuve les impacts sur le cadre budgétaire; le ministère du Conseil exécutif se préoccupe des enjeux de cohérence gouvernementale; le ministère de la Justice s'occupe de la cohérence législative. La meilleure des idées peut être en porte-à-faux avec ces contraintes.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Six personnes abordaient la répartition des mesures incitatives par rapport aux mesures contraignantes. Deux croyaient que le gouvernement abusait des premières (p. ex., subventions, sensibilisation) et devrait contrebalancer en utilisant davantage des secondes (p. ex., taxes, règlements). Deux autres constataient qu'une utilisation abusive des mesures incitatives limite le financement disponible et implique de couper dans d'autres missions étatiques.

Deux personnes considéraient que l'écofiscalité n'est pas assez utilisée pour réduire les impacts environnementaux et financer les mesures climatiques. Deux autres participants croyaient que la pression des entreprises sur les gouvernements explique en partie cette préférence pour les mesures incitatives. Par ailleurs, deux autres personnes mettaient en garde contre l'approche graduelle souvent adoptée par les institutions publiques pour se concentrer plutôt sur des mesures climatiques plus transformationnelles. Sept personnes ont abordé le manque d'acceptabilité sociale associé à certaines mesures phares de la lutte contre les changements climatiques, dont l'écofiscalité et les contraintes à l'utilisation de la voiture (voir la section « 3.3.3 Contexte socioéconomique »).

La carotte, du point de vue économique, c'est plus la subvention. C'est plus facile politiquement pour l'acceptabilité sociale, mais il reste qu'il faut que le gouvernement trouve des sources de revenus pour financer les carottes ou décide de couper dans d'autres missions de l'État.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Leviers

Planification et prise de décision

Trois participants mettaient de l'avant les avantages d'avoir une cohérence à l'échelle gouvernementale pour l'action climatique. Elle doit se situer au sein de la vision climatique d'ensemble, entre les politiques des ministères et entre les politiques et le terrain, selon leurs dires. Trois personnes soulignaient aussi l'importance d'élaborer une vision partagée et coconstruite (voir la section « 3.3.1 Collaboration ») pour faciliter la prise de décision. Trois personnes notaient que la conscientisation croissante des décideurs et de la fonction publique sur l'importance des changements climatiques en facilitait l'intégration dans la prise de décision. Deux autres ont aussi nommé l'appui de la haute direction comme condition essentielle.

Selon quatre participants, une planification efficiente comprend un modèle logique avec des objectifs, des moyens, des responsables, des analyses prospectives, ainsi qu'une priorisation des mesures. Quatre personnes considéraient aussi qu'une mise à jour fréquente (p. ex., annuelle) et une continuité des plans préservait leur pertinence et l'adhésion des partenaires. Trois participants ajoutaient que la prise en compte de l'acceptabilité sociale, de la science et de la transparence dans les décisions s'avérait aussi essentielle.

Ce sont les leviers d'intervention qu'on a au gouvernement. Tu te donnes une politique; tu te donnes des cibles; tu te donnes des mesures; tu te donnes des indicateurs avec des responsables. C'est toute la question de l'intervention et comment tu l'organises pour qu'entre ta politique, ta cible et ta vision, puis ce qui se passe sur le terrain, t'es capable d'aboutir.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Mise en œuvre

Trois personnes soutenaient qu'un équilibre entre une approche incitative et une approche contraignante s'avérait la meilleure façon de faciliter la mise en œuvre. Quatre personnes présentaient la façon dont les pouvoirs plus contraignants peuvent constituer un levier. Deux personnes en santé publique mentionnaient les effets des orientations du MSSS sur les établissements régionaux en santé et services sociaux, ainsi que l'article 54 de la Loi sur la santé publique.

Si on veut qu'une action réussisse, elle doit prendre un caractère collectif. Quand on dépose une action sur une responsabilité individuelle, ça ne dure pas dans le temps, ça a une courte portée, ça a un impact qui est très moyen, voire médiocre, et l'exemple parfait, c'est vraiment le tabac.

– Participant en santé publique

Six participants mentionnaient l'approche graduelle. Ils estimaient qu'il serait préférable d'aller par petits pas, du moins au début, afin de faire ses preuves et de construire une capacité pour aller plus loin ensuite. Quatre personnes trouvaient aussi qu'il valait mieux prendre son temps pour éviter des contretemps. Miser en premier lieu sur les mesures « gagnant-gagnant », sans regrets ou plus consensuelles semblait un levier de premier plan pour au moins deux des participants.

3.3.5 Ressources humaines et financières

Freins

Suffisance des ressources financières

La moitié des participants soulevaient l'insuffisance des ressources financières ou l'absence de fonds consacrés à l'action climatique comme frein premier. Ils ont spécifié plusieurs actions qu'ils ne pouvaient pas réaliser en conséquence. L'évaluation des mesures, le transfert de connaissances, la collecte d'informations et d'exemples inspirants ou la coordination en sont quelques-unes. Le manque de ressources pour l'évaluation, la collecte d'informations et la coordination peut exiger plus de ressources à plus long terme, selon trois participants.

C'est sûr que le nerf de la guerre, c'est toujours l'argent. Et l'argent, il n'y en a nulle part.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Six personnes soulevaient que l'insuffisance des mesures d'écofiscalité et le recours excessif aux mesures incitatives (p. ex., subventions) limitaient la capacité de l'État à financer des mesures climatiques (voir « 3.2.4 Gouvernance »). Quatre autres personnes ont discuté des effets du contexte et de la gouvernance sur la disponibilité des ressources financières, comme la dépendance des municipalités aux revenus fonciers (voir « 3.2.3 Contexte socioéconomique »).

Aux yeux de deux participants, le manque de ressources incite aussi les organisations à en faire le minimum. Deux autres déclaraient que les organisations régionales ou locales (p. ex., municipalités) subissent de plus en plus les effets des changements climatiques et se voient attribuer des responsabilités supplémentaires, sans recevoir un financement équivalent.

Attribution du financement

Six personnes relevaient un déséquilibre dans l'allocation des fonds disponibles en changements climatiques. Trois personnes trouvaient que le gouvernement provincial favorisait l'atténuation et les milieux plus urbains aux dépens de l'adaptation et des milieux plus ruraux. Une personne observait que les entreprises profitaient beaucoup du financement climatique, alors qu'elles ont plus de marge de manœuvre que certaines organisations publiques pour amasser des revenus.

Pour l'instant, j'ai l'impression que la santé est plus mise de côté et que le financement [climatique] va à d'autres types de ministères. C'est correct de soutenir les industries, mais on devrait plutôt les encadrer un peu plus. Ils ont d'autres leviers pour arriver à leurs fins. Les choix pourraient être discutés.

– Participants en santé publique

Quatre personnes ont relevé des freins associés aux demandes de financement. Deux d'entre elles relevaient le manque de soutien de l'organisation publique subventionnaire, ainsi que la rigidité et la complexité du processus. Ils nommaient des conditions non adaptées au contexte ou aux capacités de l'organisation, comme l'obligation d'une mise de fonds de 30 % pour de petites associations ou des exigences trop élevées pour de petites municipalités. Deux autres personnes soulignaient également des lacunes dans le processus de reddition de comptes. Une d'entre elles critiquait la lourdeur du processus, alors que l'autre en soulevait le manque de flexibilité (p. ex., contenu écrit en français seulement).

Ressources humaines

Une dizaine de personnes ont abordé les freins liés aux ressources humaines. Trois estimaient que le Québec subissait une pénurie de main-d'œuvre qualifiée en changements climatiques. Elles relevaient un manque d'offre et d'expertise dans le secteur privé pour accompagner les agriculteurs, les municipalités ou les ministères dans l'action climatique. Le secteur public ne peut pas toujours compenser, car il fait face lui-même à un manque de main-d'œuvre, selon deux participants.

Le manque de ressources dans les ministères et organismes, c'est clairement un frein. C'est le manque de ressources à l'externe aussi parce qu'on ne peut pas tout faire au gouvernement. On a besoin de s'appuyer sur de l'expertise externe, et parfois, dans certains domaines, elle est limitée. C'est quelque chose qui va nous occuper de plus en plus.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Trois personnes ont aussi touché la surcharge de travail du personnel. Un participant racontait que sa participation bénévole à un comité climatique en même temps que son travail à temps plein ne lui permet pas de s'impliquer pleinement. Un autre rapportait que le personnel est souvent trop surchargé pour adopter des comportements afin de se protéger des aléas climatiques, même s'il a été formé à cette fin.

Selon l'expérience de deux personnes en santé publique, le roulement de personnel, les longs congés (p. ex., maladie ou parentalité), et les changements organisationnels accentuent cet état de fait. Quatre personnes notaient aussi des lacunes dans l'expérience du personnel. La capacité d'anticipation dans les équipes est souvent insuffisante aux dires de deux d'entre elles.

Leviers

Ressources financières

Deux personnes soulignaient un levier de premier ordre : les revenus du marché du carbone québécois sont totalement attribués à la lutte contre les changements climatiques. La moitié des participants relevaient un rehaussement du financement disponible du PEV 2030 qui leur avait permis de réaliser plusieurs actions. Deux personnes donnaient l'exemple des centaines de millions octroyés pour l'élaboration de plans climatiques régionaux et leur mise en œuvre par les MRC.

Lorsqu'on a lancé le marché du carbone, on a choisi de façon unanime à l'Assemblée nationale de dire : on veut dédier l'ensemble des revenus à la lutte contre les changements climatiques. [...] On ne le dit pas suffisamment qu'on a fait ça collectivement.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Six personnes ont aussi nommé le principe de subsidiarité et l'écofiscalité comme moyens pour optimiser les ressources financières en changements climatiques (voir « 3.2.4 Gouvernance ». Par exemple, une personne expliquait que l'échelle des MRC se montrait la plus efficace pour réaliser une planification et des actions régionales.

Quatre personnes relevaient aussi des leviers pour les modalités de financement. Une d'entre elles avait bénéficié d'un soutien d'une organisation publique pour la soumission d'une demande de financement. Elle soulignait aussi le besoin de flexibilité pour adapter les demandes aux besoins du bénéficiaire (p. ex., contenu visuel ou oral). Les trois autres traitaient plutôt de la temporalité du financement. Une personne soulevait comment une source de financement fiable et peu à risque pouvait mobiliser les parties prenantes et permettre de bien faire les choses.

La source de financement est fiable et elle n'est pas à risque. On aurait pu avoir des sources de financement plus vulnérables dans un budget ponctuel sans possibilité de renouvellement. [...] On a un budget sur dix ans. On connaît nos sommes. [...] On sait où on s'en va et on est capables d'assurer la pérennité de nos programmes.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Ressources humaines

Quatre personnes ont soulevé qu'avec les années, leur organisation a connu une importante augmentation du nombre d'employés consacrés aux changements climatiques. Tous considéraient que cette croissance les avait fortement aidés à s'impliquer dans l'action climatique. Deux personnes relevaient les avantages d'intégrer une multitude d'expertises dans une équipe. Cinq personnes spécifiaient des capacités essentielles à posséder à cet égard :

- La créativité ou la capacité à innover
- La capacité à mobiliser et à traduire le contenu scientifique à un décideur
- La capacité d'anticiper les enjeux
- La capacité à intégrer différentes disciplines et à avoir une vision transversale
- La capacité à adapter ses processus et ses actions

3.4 Enjeux prioritaires pour l'action climatique

Le questionnaire prévoyait trois questions pour extraire des enjeux prioritaires (voir annexes 1 et 2). Douze grandes catégories d'enjeux se sont dégagées des réponses à ces questions, comme il est présenté au tableau 7.

Tableau 7 Priorisation des catégories d'enjeux par les participants

Catégories d'enjeux priorisées	% de participants	Degré d'importance
Aménagement du territoire et transport	79 % (22/28)	Premier quartile
Communication et participation	75 % (21/28)	Premier quartile
Environnement (air, eau, biodiversité, etc.)	61 % (17/28)	Premier quartile
Populations à risque et équité	57 % (16/28)	Deuxième quartile
Alimentation et agriculture	50 % (14/28)	Deuxième quartile
Transitions	43 % (12/28)	Deuxième quartile
Économie	32 % (9/28)	Troisième quartile
Sécurité civile	32 % (9/28)	Troisième quartile
Santé au travail	28 % (8/28)	Troisième quartile
Santé psychosociale	25 % (7/28)	Quatrième quartile
Maladies infectieuses	25 % (7/28)	Quatrième quartile
Autres (p. ex., gouvernance, migrations)	Moins de 15 % chacun	Quatrième quartile

3.4.1 Aménagement du territoire et transport

Plus des trois quarts des participants soulignaient que l'aménagement du territoire et le transport représentent les mesures fondamentales pour atteindre la carboneutralité, puisque le transport représente la première source de GES au Québec. Les deux enjeux sont systématiquement liés par les participants et sont les plus souvent priorisés.

La majorité considérait que les changements à ce niveau sont plus lents et difficiles à implanter en raison de la culture de la voiture, des longs cycles de vie des infrastructures et des investissements massifs nécessaires. Elle laissait entendre que sans mesures structurantes, les comportements ne changeront pas. L'adaptation de l'aménagement du territoire et du transport pour s'adapter aux changements climatiques venait en second plan.

Si j'ai un aménagement du territoire avec de l'étalement urbain et si j'ai un aménagement du territoire qui ne prend pas en compte les besoins diversifiés de l'ensemble de ses citoyens, je ne pourrai pas faire de la mobilité durable. C'est vraiment le plus important.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Presque tous les participants ne considéraient pas le verdissement et les ilots de chaleur urbains comme une priorité. Une dizaine croyait qu'il s'agit d'un enjeu trop ciblé sur certains milieux urbains et pertinent pour certaines populations seulement. D'ailleurs, trois participants ont soulevé que l'aménagement du territoire et le transport sont trop souvent traités selon le point de vue des grands centres.

Deux participants ne voyaient pas un rôle majeur de la santé publique en aménagement du territoire. Néanmoins, six personnes proposaient de soulever les co-bénéfices des mesures d'adaptation pour la santé, dont la sécurité routière, l'accès à la nature, la promotion des liens sociaux, la réduction du bruit et l'accès aux services. Les participants de la santé publique soulignaient plutôt sa contribution sur le sujet (p. ex., cartographie des ilots de chaleur urbains). Trois participants relevaient que les gens ne font pas systématiquement les liens entre le transport et la santé. Ils estimaient que les organisations de santé publique devraient mieux conscientiser les acteurs municipaux.

Il faut que les gens voient l'angle positif. C'est important de le dire puis de le redire : une mobilité plus active, c'est une meilleure santé. Ça va ensemble. Les groupes environnementaux et plein de monde le disent depuis longtemps, mais on doit répéter et répéter.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Six participants proposaient aussi des solutions : établir des normes pour l'adaptation des bâtiments et des infrastructures d'utilité publique tenant compte des changements climatiques futurs, densifier l'environnement bâti, créer des quartiers circulaires, favoriser la mobilité active et collective, utiliser des matériaux biosourcés et préconiser l'architecture biophilique, c'est-à-dire qui recrée l'expérience de la nature. Deux personnes exposaient le besoin de peser les compromis entre des solutions liées à l'aménagement du territoire. Ils donnaient comme exemple le besoin de construire de nouveaux logements par rapport à celui de préserver les milieux naturels existants, ou la densification du milieu bâti par rapport à sa convivialité.

3.4.2 Communication climatique et participation citoyenne

Cette catégorie est la plus étoffée par les participants avec l'aménagement du territoire et le transport. La majorité insistait sur la nécessité de bien communiquer les changements climatiques pour favoriser la mise en œuvre, en particulier pour les mesures pouvant susciter de l'opposition, comme l'écofiscalité. La plupart des participants gouvernementaux ont mentionné qu'ils voulaient renforcer leurs efforts de mobilisation ou de co-construction. Deux participants ont plutôt souligné la tendance de l'État à se déresponsabiliser en la matière.

Sans adhésion de la population, on ne va pas loin.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Les publics cibles privilégiés pour la communication et la participation ont été abordés par tous les participants. Trois personnes soulignent la nécessité de parler non seulement de participation citoyenne, mais également de participation organisationnelle et corporative afin d'intégrer tous les acteurs pertinents dans l'action climatique. La section « 3.5 Sensibilisation et collaboration à renforcer » détaille les résultats sur les publics cibles et les collaborations.

Une quinzaine de participants ont souligné des pratiques à favoriser, comme tirer profit de la conscientisation après les crises, mieux intégrer les émotions et l'expérience, ainsi que montrer des exemples, des solutions et un futur désirable. Au moins quatre participants voyaient l'intégration de la santé dans la communication climatique comme un atout. Deux personnes ont proposé de s'inspirer des actions réalisées dans la lutte contre le tabagisme afin de mieux communiquer sur les changements climatiques. Cinq personnes ont indiqué des pratiques à éviter, comme donner des leçons, utiliser un langage anxiogène et responsabiliser des populations non responsables ou durement affectées (p. ex., Premières Nations).

Il n'y a pas de guide. Il n'y a pas de : voici comment tu devrais te comporter pour optimiser tes chances de réussite dans ta démarche. Informer le monde, mais comment informer le monde? Quoi dire? Jusqu'où aller? Des choses comme ça.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Quatre participants trouvaient que le secteur public n'était pas outillé pour bien communiquer. Deux personnes ont soulevé le besoin d'élaborer un guide sur la communication des risques climatiques avant, pendant et après sinistre pour la population et les travailleurs de première ligne. La plupart des participants ont exprimé des besoins de développer des connaissances sur ce qui suit :

- Les facteurs qui motivent ou démotivent l'action climatique
- Les contraintes acceptables pour la population
- Les façons de convaincre sur une base scientifique

- La réalisation à grande échelle de la participation citoyenne
- Les façons de mieux communiquer les enjeux de santé publique à un public non initié
- Les façons de mieux communiquer lors d'urgences pour rassurer la population

3.4.3 Environnement

Cette catégorie touche essentiellement l'air, l'eau et la biodiversité. Il s'agit de la troisième catégorie la plus discutée. La qualité de l'air représente le sujet le plus saillant de cette catégorie. Neuf participants ont mentionné les liens entre la réduction de GES et la réduction de polluants atmosphériques. Ces participants ont relevé les effets économiques et sanitaires reliés aux hospitalisations, à la productivité au travail et à la scolarisation. Trois de ces participants estimaient que les bienfaits de l'action climatique sur la pollution de l'air sont sous-exploités. À leur avis, ils pourraient constituer une façon de diminuer la distance psychologique liée à la réduction des GES, puisque les effets de la pollution de l'air se font sentir localement.

On parle beaucoup d'émissions de GES, mais on parle peu de polluants atmosphériques. Les polluants atmosphériques ont un impact majeur. [...] Ça peut faire en sorte que la probabilité d'aller à l'université va être plus faible, puis éventuellement ça va affecter la productivité et le potentiel économique. C'est un élément qu'il va falloir regarder.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme

Non loin derrière la qualité de l'air vient le sujet de l'eau. La quasi-totalité des sept personnes ayant mentionné l'eau comme étant une préoccupation insistait sur la nécessité de considérer aussi bien la quantité que la qualité de l'eau. Une personne croyait que malgré l'assèchement de certaines nappes phréatiques et la croissance de la population, les gens au Québec ont une impression d'abondance qui nuit à une bonne gestion de la ressource. Un participant indiquait que les effets climatiques sur les pénuries d'eau et la contamination des puits (p. ex., substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées [PFAS]) constituent un enjeu sensible chez les acteurs municipaux.

En abordant le sujet de cette section, la majorité des participants voyaient un rôle primordial du secteur de la santé pour traiter des enjeux environnementaux. Deux acteurs de santé publique soulignaient qu'ils sont souvent sollicités par les ministères et organismes en la matière. Quatre participants ont respectivement exprimé le besoin d'avoir des informations sur les sujets suivants :

- Les effets de la circulation atmosphérique sur la distribution des impacts reliés à la qualité de l'air et aux mesures d'atténuation
- Les effets de la qualité de l'environnement sur les enfants
- La relation potentielle entre les changements climatiques et les microplastiques ou micropolluants
- Les meilleures pratiques de ventilation pour améliorer la qualité de l'air intérieur

Trois personnes ont souligné l'interface entre les changements climatiques et la biodiversité. Ils considéraient qu'elle devrait être davantage mise de l'avant. Un participant mentionnait l'effet potentiel des changements climatiques sur les insectes pollinisateurs et la productivité agricole. Deux participants jugent que l'étalement urbain devrait être minimisé afin de mieux gérer les ressources en eau d'une part, et d'autre part, préserver les espaces naturels et la biodiversité.

Deux personnes ont souligné le manque d'accès à certains services dans les communautés autochtones qui peut affecter la qualité de l'environnement. Dans le nord, le manque d'accès aux services, comme le réseau d'Hydro-Québec et la gestion de déchets, oblige l'utilisation de diesel et le brûlage des déchets, selon une d'entre elles.

3.4.4 Populations plus à risque et équité

L'équité et les populations plus à risque se retrouvent dans toutes les autres catégories, en particulier dans celles concernant les transitions (voir la section « 3.4.6 Transitions et économie »). Environ la moitié des participants en ont parlé de façon plus spécifique. Cette section se concentre sur ces segments.

Presque tous les participants s'entendaient pour dire que l'action climatique devrait inclure et cibler davantage les populations plus à risque pour favoriser l'équité. Deux vont plus loin et affirment qu'il s'agit d'une mission de l'État plus généralement. Deux autres reconnaissent que la prise en compte des populations plus à risque est de plus en plus un réflexe et que cette tendance devrait se renforcer.

C'est un des rôles du gouvernement d'être capable de prendre soin des gens plus vulnérables. Ça fait partie de la mission sociale de l'État.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Cinq personnes soulignaient qu'elles aimeraient obtenir plus d'informations sur les effets différenciés des changements climatiques et des interventions pour les populations plus à risque. À leur avis, ces informations pourraient indiquer s'il n'est pas préférable d'investir ailleurs. Deux participants aimeraient avoir accès à des outils leur permettant de mieux évaluer les impacts sur les populations plus à risque, dont des indices de vulnérabilité. Deux participants se questionnaient quant aux façons de déterminer la vulnérabilité des populations et des interventions.

Au moins trois personnes ont semblé confondre « égalité » et « équité » et privilégiaient une approche moins mur-à-mur et englobante. Les iniquités entre les régions et les grands centres ont été relevées par deux personnes. Six personnes ont aussi associé la nécessité de traiter les enjeux non climatiques pour atténuer les vulnérabilités. Elles ont parlé de vieillissement de la population, de proche aide, d'accès aux services, de transport, d'itinérance et de logements.

3.4.5 Alimentation et agriculture

Cinq participants ont signifié que la subsistance est devenue une préoccupation qui ne cesse de grandir depuis la pandémie et l'inflation croissante des denrées alimentaires. La prise en compte de l'abordabilité, de l'accès géographique, des iniquités d'accès et des chaînes mondialisées pour traiter de l'enjeu était récurrente.

C'est devenu une préoccupation avec la pandémie pour toutes sortes de raisons. Les changements climatiques ont des conséquences sur notre agriculture. Je pense que c'est une corde importante sur laquelle il faut jouer, parce que l'alimentation, bien évidemment, c'est absolument déterminant.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Cinq participants trouvaient que le sujet devrait être priorisé, puisque l'alimentation constitue un fondement du bien-être et touche les gens. Quatre voyaient dans l'alimentation un angle à privilégier pour faire ressortir les cobénéfices des mesures climatiques sur la santé. Néanmoins, trois autres ne pensaient pas que les changements climatiques auront un effet négatif majeur sur la sécurité alimentaire au Québec. La majorité de ceux qui ont soulevé la question en étaient préoccupés, mais pas nécessairement en raison des changements climatiques.

Les avis divergeaient sur la notion d'autonomie alimentaire et d'agriculture locale de proximité. Quatre mettaient de l'avant qu'une agriculture plus locale rendrait le Québec plus résilient aux ruptures des chaînes mondialisées d'approvisionnement. Deux participants ont plutôt souligné que l'autonomie alimentaire et un recours excessif à l'agriculture locale pouvaient diminuer la résilience dans le cas où le Québec subirait lui-même un choc.

Dans la majorité des cas, les participants soulignaient que les effets des changements climatiques sur les systèmes alimentaires au Québec semblaient encore peu documentés. Quatre personnes s'interrogeaient sur les effets relatifs à l'utilisation de pesticides, à la biodiversité ou à l'innocuité des aliments. Deux participants se préoccupaient plutôt du manque de stabilité des revenus en raison de la variabilité climatique et de la pénurie de main-d'œuvre.

Deux participants d'organisations autochtones ont mis de l'avant les effets des changements environnementaux sur l'alimentation traditionnelle autochtone (p. ex., maladies de la faune, dégel des glaces en mer), et par conséquent, sur leurs pratiques culturelles. Deux personnes ont soulevé les effets potentiellement négatifs sur les communautés reposant sur les activités agricoles et halieutiques, en particulier les travailleurs. Trois participants considéraient que les solutions pour favoriser une alimentation plus saine, durable et abordable n'étaient pas bien connues.

Trois participants ont proposé des pistes de solutions, comme favoriser une alimentation plus végétale, réduire le gaspillage alimentaire et proposer des normes alimentaires provinciales tenant compte des effets sur la santé et de l'empreinte écologique. Deux participants semblaient incertains de la contribution de la santé publique pour les solutions liées à l'alimentation.

3.4.6 Transitions et économie

Près de la moitié des participants ont parlé de diverses transitions : la transition énergétique, la transition climatique, la transition écologique et la transition socioéconomique. Cette dernière a été l'objet principal des discussions, d'où les chevauchements entre ce sujet et celui de l'économie. La question de justice dans ces transitions était également centrale.

Les avis des participants sur la transition vers un autre modèle énergétique, écologique et socioéconomique se sont avérés partagés à certains égards. Même s'ils en reconnaissaient la nécessité, ils étaient également conscients des risques et de la complexité de mise en œuvre. Presque tous jugeaient que les différentes transitions sont mal définies et trop peu spécifiques pour être pratiques à l'échelle organisationnelle. Aux yeux de quatre personnes, l'ampleur de la tâche requiert un niveau de preuve tout aussi appréciable pour combattre la réticence des organisations aux grands changements et les mobiliser. Les participants admettaient qu'ils n'ont pas encore beaucoup travaillé sur la question, voire aucunement.

La transition socioéconomique et écologique juste, ça ne veut rien dire dans le sens qu'on ne va pas travailler avec ces termes-là. Ce n'est pas porteur. Je ne dis pas que ce n'est pas important, au contraire. C'est clair qu'on est dans une transition, mais comment est-ce que ça s'applique concrètement? Honnêtement, c'est très difficile.

– Participant en santé publique

Presque tous les participants traitant de cette thématique s'entendaient pour dire que les transitions devraient bénéficier davantage aux plus vulnérables. Cinq d'entre eux considéraient que ce n'était pas le cas. Deux personnes affirmaient que les opportunités d'emploi des transitions méritent une attention particulière. Cinq personnes s'interrogeaient plus précisément sur les effets de la filière batterie (p. ex., contaminants) et des nouvelles formes d'énergie, comme l'hydrogène vert.

Tous s'entendaient pour dire que les transitions nécessitent l'apport de tous les acteurs de la société. Neuf d'entre eux estimaient que la santé publique a un rôle à jouer, mais ils ne la voyaient pas devenir la seule messagère ni la principale. À leurs yeux, les transitions touchent bien d'autres aspects que la santé, dont l'économie.

Concernant l'économie, un consensus émerge chez une dizaine de participants : la quantification des effets des changements climatiques et des solutions associées est essentielle à la priorisation des mesures climatiques. Deux personnes en santé publique orientaient vers la quantification des coûts de l'inaction par rapport aux solutions. Cinq participants ont aussi affirmé que la combinaison de l'angle économique avec l'angle sanitaire pouvait s'avérer très convaincante. D'ailleurs, au moins quatre participants insistent sur la nécessité de mieux intégrer en amont la santé et l'économie afin de prendre de meilleures décisions.

On veut être capables de quantifier et de guider les décisions parce que les budgets sont serrés. [...] C'est d'avoir une évaluation des coûts, par exemple, sur les consultations médicales, les hospitalisations et la médication, puis d'être capable de lier ça à différents scénarios de réchauffement. [...] C'est le genre d'information qui serait de l'or en barre pour nous.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Cinq personnes soutenaient que beaucoup de gens perçoivent une opposition entre le développement économique et les dimensions sociales et environnementales du développement durable. Six personnes ont aussi évoqué les effets des changements climatiques sur la productivité économique. Quatre participants les voyaient à travers les effets de la qualité de l'air (p. ex., productivité au travail, scolarisation) et des mesures de réduction de GES; trois autres par l'intermédiaire des contraintes de santé au travail (p. ex., interruptions fréquentes). Trois participants mentionnaient l'écofiscalité comme un fondement de la transition climatique. Somme toute, plusieurs besoins ont été énoncés pour cette catégorie au cours des entretiens :

- La définition et les fondements des différentes transitions
- Les effets de la tarification de l'électricité et des mesures d'efficacité énergétique sur la santé et la sécurité énergétique, ainsi que les façons de mieux moduler la tarification pour favoriser l'équité
- Les coûts des consultations médicales, des hospitalisations, de la médication et des transports ambulanciers liés à différents scénarios et territoires
- Les ratios coûts-avantages des mesures climatiques, dont les coûts et les avantages sanitaires
- Les enjeux de santé liés aux changements climatiques sur lesquels se concentrer pour investir en innovation et en recherche appliquée
- Les effets des changements climatiques et de l'adaptation sur la croissance et la productivité
- Les coûts de l'inaction par rapport aux coûts de l'adaptation et de la réduction de GES
- Les effets sur la santé, en particulier des personnes plus à risque, des développements énergétiques, des nouvelles énergies, de la filière batterie et des transitions plus largement
- Les moyens d'atteindre une société égalitaire qui développe à la fois l'économie et la résilience sociale

3.4.7 Sécurité civile

Une dizaine de participants considéraient la sécurité civile et les urgences comme un sujet très pertinent pour leur organisation, sans toutefois le prioriser plus globalement. Six personnes ont parlé de leurs propres expériences lors d'urgences récentes et de l'évolution des interventions. Quatre personnes décrivaient les enjeux d'accès aux services médicaux et à la nourriture lors d'évacuations, ainsi que le risque d'isolement pour certaines communautés éloignées. Trois participants estimaient que leurs mesures d'urgence sont bien rodées. À leur avis, l'efficacité de ces mesures repose en bonne partie sur des retours d'expérience fréquents.

Deux personnes déclaraient qu'il est impossible de planifier parfaitement les urgences. Elles estimaient donc que les ressources devraient aller davantage à la prévention et à la réduction des vulnérabilités populationnelles pour réduire les effets des changements climatiques. Les évacuations et les modalités pour réduire les impacts psychosociaux sont aussi revenues à quelques reprises. Le rôle de la santé publique pour mieux tenir compte des effets psychosociaux post-sinistre revient également. Trois autres voyaient cependant moins le rôle de la santé publique en sécurité civile.

Deux personnes soulignaient que les élus municipaux aimeraient savoir comment mieux communiquer avant, pendant et après des événements météorologiques extrêmes afin d'atténuer les effets psychosociaux. Deux personnes considéraient que beaucoup d'informations existent déjà (p. ex., localisation des services, informations sur la salubrité de la nourriture après une panne), mais qu'il faudrait les rassembler et mieux les diffuser.

Comment gérer tes employés qui ont eu à vivre l'évènement, à se faire engueuler, à gérer des gens en détresse, ça serait le fun d'avoir des informations là-dessus. Seigneur mon Dieu que ça serait utile.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Deux personnes recherchaient aussi des façons de mieux intégrer les personnes plus à risque et les notions de santé publique dans les plans de sécurité civile. Deux autres personnes abondaient dans le même sens : la structure de sécurité civile devrait davantage considérer les populations plus à risque et les effets à plus long terme. Deux personnes faisaient aussi remarquer que les situations d'urgence diminuent la distance psychologique liée aux changements climatiques et peuvent ainsi représenter des opportunités pour favoriser une action climatique commune.

3.4.8 Santé au travail et santé psychosociale

La santé au travail et la santé psychosociale ont été combinées dans une catégorie puisqu'au moins six participants les ont traitées ensemble et les trouvaient plus ciblées ou périphériques. Ces deux sujets sont aussi parmi les moins priorisés avec celui des maladies infectieuses, et ils le sont souvent par les mêmes acteurs. Trois participants d'organisations employant des travailleurs extérieurs se préoccupaient davantage de la santé au travail. Deux d'entre eux soulevaient la pression accrue sur leurs travailleurs avec la hausse d'événements météorologiques extrêmes ces dernières années.

Au moins cinq personnes jugeaient qu'il faudrait parler de santé globale, plutôt que se concentrer sur la santé au travail ou la santé psychosociale. Trois autres voyaient plutôt la nécessité de mieux cibler les populations plus à risque pour les deux sujets (p. ex. agriculteurs, personnes itinérantes) ou la transition énergétique. Deux personnes se questionnaient sur les mesures à prendre pour mieux protéger les travailleurs essentiels ou de première ligne qui n'auront pas autant d'options pour modifier leurs conditions de travail.

Plutôt que ce soit au travail ou en santé mentale, je pense que c'est plus la santé tout court d'après moi.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Quatre personnes ont soulevé les implications économiques de la santé au travail et de la santé mentale, notamment par l'intermédiaire de la productivité au travail. Deux personnes se demandaient comment les conditions climatiques pourraient exiger des changements dans les relations et l'organisation du travail (p. ex., négociations syndicales, travail de nuit). Deux personnes soulevaient les effets de la qualité de l'air et de l'eau sur la santé au travail.

Trois personnes remarquaient que la population était plus conscientisée aux enjeux de santé mentale depuis la pandémie. Quatre participants ont souligné le besoin d'avoir un récit plus positif et de communiquer de façon à limiter le stress et l'écoanxiété. Deux personnes mentionnaient les effets de la perte des pratiques culturelles sur la santé mentale des autochtones tout en soulignant leur résilience et leur capacité à innover.

Les effets psychosociaux post-sinistre à plus long terme ont aussi été mis de l'avant par quatre personnes. Elles les trouvaient négligés et aimeraient avoir plus d'informations sur les interventions pour les atténuer, ainsi que les meilleures pratiques pour les implanter. Trois personnes mettaient en valeur l'expertise de la santé publique en santé au travail et en santé psychosociale, et son apport potentiel pour les autres acteurs.

3.4.9 Maladies infectieuses

Sept participants, dont trois en santé publique, ont priorisé le sujet des maladies infectieuses influencées par les changements climatiques, particulièrement sous l'angle des zoonoses comme la maladie de Lyme. Au moins trois personnes laissaient entendre que la grande majorité des gens se préoccupaient peu des zoonoses et ne les associaient pas aux changements climatiques. Trois personnes affirmaient qu'il s'agit d'une question spécialisée, mineure et souvent traitée en parallèle de la lutte contre les changements climatiques.

Les zoonoses, il va y en avoir d'autres. On a encore plein de surprises et des choses qu'on ne voit pas venir. [...] Toute la philosophie de préparation aux pandémies, c'est sûr que, les zoonoses, il faut avoir ça proche. C'est tout interrelié, changement climatique, zoonoses et pandémie.

– Participant en santé publique

Deux personnes en santé publique soulignaient plutôt la nécessité d'assurer une meilleure vigie nationale et internationale des zoonoses émergentes avec la migration des vecteurs de maladie (p. ex., moustiques, tiques). Elles soulevaient le risque d'épidémies, voire des pandémies, liées aux changements climatiques, ainsi que la nécessité de mieux se préparer à ces éventualités. Les participants ont amené d'autres sujets disparates au sein de cette catégorie. Deux personnes

faisaient ressortir les impacts potentiels des changements climatiques sur la santé animale. Cinq personnes ont mentionné individuellement ces besoins en connaissances :

- Les liens entre la promotion du transport collectif et la transmission de maladies infectieuses
- Les liens entre la hausse des températures et le risque de légionellose liée à l'utilisation accrue des tours de refroidissement
- Les risques de propagation de maladies infectieuses lors de chaleurs extrêmes pour les personnes itinérantes et âgées en raison, entre autres, de la surpopulation dans les refuges et des moisissures dans les logements
- Les associations entre l'expansion territoriale et la croissance populationnelle des vecteurs de maladies, et l'utilisation de pesticides
- Les projections de cas de maladie de Lyme avec les changements climatiques, ainsi que les coûts pour le secteur de la santé

3.5 Sensibilisation et collaboration à renforcer

Le tableau 8 présente les catégories d'acteurs les plus mentionnées par les participants. Les résultats déclinés pour les ministères et organismes provinciaux hors du milieu de la santé sont disponibles à la section « 3.5.2 Ministères et organismes provinciaux ». Quatre personnes ne voyaient aucune organisation avec qui coopérer davantage. Deux autres trouvaient que leur organisation était déjà sursollicitée.

Tableau 8 Acteurs à sensibiliser ou avec qui collaborer davantage selon les participants

Catégories d'acteurs à sensibiliser ou avec qui collaborer davantage	% de mention par les participants
MO provinciaux hors du milieu de la santé	57 % (16/28)
Acteurs municipaux	39 % (11/28)
Secteur privé	32 % (9/28)
Élus	29 % (8/28)
Citoyens	25 % (7/28)
Milieu de la santé	25 % (7/28)
Organisations de savoir (p. ex., universités)	21 % (6/28)
Acteurs autochtones	18 % (5/28)
Organisations de la société civile	14 % (4/28)

3.5.1 Ministères et organismes provinciaux hors du milieu de la santé

Cette catégorie exclut les ministères qui se retrouvent dans la section précédente. Cette catégorie d'acteurs s'avère la seule à avoir été nommée par la majorité des participants. La quasi-totalité a précisé au moins un ministère ou un organisme public en particulier, jusqu'à un maximum de 3. Le tableau 9 montre le nombre de fois qu'un ministère ou un organisme public a été mentionné comme public cible, ainsi que les justifications.

Plus globalement, six personnes estimaient que les ministères et organismes gagneraient à mieux intégrer les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires associés aux changements climatiques. Trois autres jugeaient que le secteur public devrait axer davantage sur la prévention des conséquences des changements climatiques et la prise en compte des effets à plus long terme. Deux participants considéraient qu'il fallait améliorer la collaboration à l'interne de leur organisation avant d'aller solliciter des organisations externes.

3.5.2 Acteurs municipaux et élus

Les onze participants ayant mentionné les acteurs municipaux les considéraient comme des acteurs de première ligne. Ils soulevaient leur proximité aux citoyens et leurs pouvoirs sur plusieurs domaines affectant la santé et la lutte contre les changements climatiques (p. ex., logements). Les acteurs de santé publique ont exprimé en majorité qu'ils voulaient renforcer leurs relations avec le milieu municipal. Leur grand nombre est toutefois un frein pour trois personnes. Leurs organisations n'ont pas les ressources pour collaborer avec toutes les MRC, encore moins avec toutes les municipalités locales, affirmaient-ils.

Les municipalités sont le contact direct avec leurs citoyens. Elles sont un peu prises entre les deux. Je pense que bonifier l'accompagnement avec les municipalités serait assurément gagnant.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

Tableau 9 Ministères et organismes publics ciblés pour les conscientiser à certains enjeux climatiques ou renforcer la collaboration avec ceux-ci pour l'action climatique

Ministères ou organismes	Raisons pour lesquelles le ministère ou l'organisme public constitue un public cible
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	• Mieux gérer le risque accru de zoonoses chez les travailleurs
Commission de protection du territoire agricole du Québec	• Équilibrer la protection des zones agricoles et la protection des milieux naturels
Financière agricole	• Modifier les programmes financiers pour adapter le modèle agricole aux changements climatiques
Hydro-Québec	• Établir une gouvernance climatique • Mieux gérer le risque accru de zoonoses chez les travailleurs
MAMH	• Accentuer le rôle de prévention des conséquences des changements climatiques du ministère • Mieux intégrer les communautés autochtones et les effets sur celles-ci dans les décisions du ministère concernant l'occupation du territoire • Mieux orienter l'aménagement du territoire pour limiter le risque de zoonoses • Offrir des exemples locaux et des bonnes pratiques pour soutenir les acteurs municipaux • Renforcer les actions pour un aménagement du territoire plus favorable à la santé
MAPAQ	• Intégrer davantage les enjeux de santé liés aux questions de sécurité alimentaire • Mieux arrimer les travaux du ministère avec ceux des acteurs de santé publique
Ministère de l'Éducation et centres de services scolaires	• Déterminer les emplacements des écoles conjointement avec les municipalités afin de favoriser la consolidation du milieu
MEIE	• Atténuer les inquiétudes de la population concernant certains projets énergétiques en l'informant mieux • Considérer de façon plus transparente des critères de durabilité climatique et d'équité dans leurs actions • Favoriser davantage la promotion de l'innovation verte et sociale par le ministère • Mieux considérer les enjeux sociaux, environnementaux et sanitaires des projets économiques, en particulier ceux énergétiques

Tableau 9 **Ministères et organismes publics ciblés pour les conscientiser à certains enjeux climatiques ou renforcer la collaboration avec ceux-ci pour l'action climatique (suite)**

Ministères ou organismes	Raisons pour lesquelles le ministère ou l'organisme public constitue un public cible
MELCCFP	• Améliorer sa propre compréhension des enjeux climatiques • Améliorer les modèles d'impacts macroéconomiques en intégrant les données du ministère • Axer davantage sur la prévention des conséquences climatiques • Conscientiser aux effets économiques des mesures implantées par le ministère • Mieux arrimer les travaux du ministère avec ceux en santé publique et du secteur agricole • Mieux considérer les capacités et les champs de compétence des acteurs afin d'attribuer les porteurs les plus pertinents pour les actions du PEV 2030 • Valoriser le rôle d'accompagnement, de transfert de connaissances et d'arrimage du ministère, plutôt que son rôle plus contraignant
MSP	• Continuer à assurer une collaboration efficace au sein de la structure de sécurité civile • Mieux intégrer les communautés autochtones et les effets sur celles-ci dans les décisions du ministère concernant les mesures de sécurité civile • Renforcer le rôle de prévention des sinistres du ministère
MTMD	• Considérer de façon plus transparente des critères de durabilité climatique et d'équité dans leurs actions • Mieux intégrer les communautés autochtones et les effets sur celles-ci dans les décisions du ministère affectant l'occupation du territoire
RBQ	• Adapter les normes du bâtiment afin de mieux intégrer les enjeux de santé, ainsi que la lutte contre les changements climatiques • Mieux implanter le plan de développement durable
Recyc-Québec	• Déterminer les rôles et les responsabilités concernant le recyclage des matériaux de bâtiments
Régie de l'énergie	• Instituer une réglementation et une tarification énergétique permettant d'effectuer une transition énergétique juste
Société des établissements de plein air du Québec	• Mieux gérer le risque accru de zoonoses chez les travailleurs et les utilisateurs des parcs

Deux personnes trouvaient que les élus municipaux, en particulier dans les grandes villes, étaient sensibilisés aux enjeux climatiques, mais qu'ils ne connaissaient pas bien les moyens pour s'y attaquer. Puisqu'elles sont financées afin d'élaborer des plans d'action climatique, elles auront un intérêt à collaborer davantage sur ces sujets selon elles. D'après deux autres participants, les nouvelles ententes entre le gouvernement et le milieu municipal (p. ex., pacte fiscal) représentent d'autres occasions pour renforcer les liens avec eux.

Cinq participants ont identifié des sujets plus précis sur lesquels il faudrait sensibiliser les acteurs municipaux, comme les bienfaits sociaux du transport collectif ou actif, les aménagements favorables à la santé et la réglementation pour limiter certains développements dans les zones à risque. Deux personnes ont mis l'accent sur les meilleures pratiques pour les évacuations et d'autres mesures de sécurité civile.

Huit participants ont aussi nommé les élus plus largement comme public cible, dont ceux au niveau municipal. Ils les considéraient comme le premier domino pour faire avancer la lutte contre les changements climatiques. Même si la majorité d'entre eux estimaient que la probabilité de les influencer est plutôt faible, les effets potentiels sont grands à leurs yeux. Trois personnes aimeraient aussi sensibiliser les élus à intégrer en amont les enjeux de long terme liés aux changements climatiques, dont l'équité et la participation des peuples autochtones.

La majorité des décideurs politiques savent qu'il faut qu'ils s'adaptent, mais ils ont 58 dossiers devant eux, puis les citoyens poussent à gauche et à droite pour ces 58. Et bien, ils ne vont pas toujours prendre l'adaptation. Ils vont prendre des enjeux qui vont les faire élire pour un prochain mandat.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Quatre personnes souhaitent que les élus incluent davantage les effets environnementaux et sociaux de leurs interventions, plutôt que de se concentrer essentiellement sur les effets économiques. Six personnes soulignaient en parallèle le besoin de mieux répertorier, diffuser et vulgariser les informations scientifiques sur le sujet.

3.5.3 Secteur privé

Près du tiers des participants ont mentionné le secteur privé comme public cible à sensibiliser ou à soutenir. Trois personnes soulevaient le manque de représentation du milieu corporatif au sein des comités en changements climatiques. Quatre personnes affirmaient que les entreprises devraient mieux comprendre les effets sociaux et environnementaux de leurs activités économiques pour devenir un citoyen corporatif exemplaire.

Quatre participants ont mis l'accent sur les petites et les moyennes entreprises. Ils voyaient des iniquités avec les grandes entreprises qui ont plus de moyens pour lutter contre les changements climatiques et faire valoir leurs intérêts (p. ex., lobbyisme). Même si les grandes entreprises sont responsables d'une plus grande proportion des émissions de GES, les quatre

jugeaient que le gouvernement devrait soutenir davantage leur adaptation (p. ex., analyse de risque), entre autres pour favoriser l'acceptabilité sociale de l'action climatique.

Les PME, bien qu'elles n'aient pas le plus d'impact sur les changements climatiques, elles sont nombreuses. Il faut sensibiliser tout l'écosystème pour lutter contre les changements climatiques, et avoir le moins d'impacts négatifs environnementaux et sociaux avec les activités économiques.

– Participant d'un ministère ou d'un organisme public

3.5.4 Milieu de la santé et organisations de savoir

Les organisations de savoir incluent essentiellement le milieu universitaire et les organisations ou réseaux de recherche (p. ex., Ouranos). Des instituts gouvernementaux comme l'INSPQ et l'INESSS sont à cheval entre des organisations de savoir et les acteurs du milieu de la santé, mais ils sont considérés ici et dans le tableau 8 comme des acteurs du milieu de la santé.

Cinq participants du milieu de la santé ont relevé les collaborations actuelles et ont suggéré de les renforcer au sein même du réseau de la santé. Deux personnes ont souligné le rôle essentiel des autorités régionales de santé publique afin de rejoindre les organismes communautaires et les citoyens. Trois personnes ont discuté de la collaboration à renforcer entre l'INESSS et les acteurs de santé publique. Selon deux personnes, l'INESSS pourrait profiter de l'expérience et du réseau des acteurs de santé publique dans le transfert de connaissances afin de faire valoir leurs outils.

Trois participants de l'extérieur du milieu de la santé avaient des acteurs du milieu dans leur ligne de mire. Une personne aimerait travailler avec les acteurs de santé publique pour évaluer les effets sur diverses populations et déterminer la vulnérabilité aux changements climatiques à l'aide d'indicateurs. Une autre personne aimerait sensibiliser la santé publique à différencier davantage les vulnérabilités fondamentales des vulnérabilités climatiques.

Un participant aimerait collaborer davantage avec le milieu de la santé afin d'obtenir des données sur les coûts sanitaires des changements climatiques. Une autre personne aimerait pouvoir échanger davantage avec les acteurs de santé publique, en donnant l'exemple de la ventilation intérieure pendant la pandémie de COVID-19. Une autre souhaiterait un meilleur échange entre les organisations autochtones et les acteurs de santé publique pour profiter mutuellement des savoirs respectifs et favoriser l'acceptabilité des mesures proposées.

Il ne faut pas rester centrés sur nous-mêmes. Il faut s'épanouir vers d'autres, comme des chercheurs, puis s'allier avec les universités. Je pense qu'on est sur la bonne voie.

– Participant en santé publique

Bien qu'un nombre similaire de personnes ciblaient les organisations du savoir, celles-ci ont moins élaboré sur le sujet que pour les acteurs du milieu de la santé. Une personne aimerait coopérer avec Ouranos et des chercheurs universitaires afin de quantifier les effets économiques dans un contexte québécois, incluant les effets sanitaires. Une personne voyait aussi l'intérêt de s'allier à des chaires de recherche plus spécialisées. Trois personnes en santé publique annonçaient leur intention de renforcer leur collaboration avec les chercheurs universitaires pour développer des connaissances sur des sujets émergents et mutualiser les expertises.

3.5.5 Société civile et communautés

Cette catégorie regroupe les organisations de la société civile (p. ex., organismes communautaires), les communautés autochtones et les citoyens. Cinq personnes ont nommé les communautés autochtones comme public cible. Deux personnes soulignaient que les contacts avec les communautés autochtones pouvaient présenter des défis, mais qu'il s'agissait d'une nécessité, en particulier pour les projets énergétiques. Elles étaient en processus d'accroître la représentativité autochtone au sein de leurs comités climatiques. Deux autres participants soulevaient que la collaboration avec les communautés autochtones était essentielle lors d'urgences, car elles décident des mesures à implanter sur leur territoire (p. ex., évacuations).

Sept personnes voudraient intensifier les efforts de sensibilisation auprès des citoyens. Les sujets mentionnés sont multiples : l'ampleur des changements climatiques, leurs effets sur la santé et l'équité, la nécessité de s'y adapter, ainsi que l'empreinte écologique de différents types de consommation. Les objectifs de cette sensibilisation sont tout aussi divers : favoriser l'acceptabilité sociale de l'action, accroître la pression d'agir auprès des élus et des entreprises, prioriser l'enjeu ou diminuer sa banalisation et inciter l'action à l'échelle individuelle.

Pour ce qui est de sensibiliser au simple fait des changements climatiques, de l'adaptation ou des enjeux d'équité, c'est encore la population en général. Les gens continuent de croire que l'adaptation aux changements climatiques, voire les enjeux d'équité, ce n'est pas un si gros enjeu que ça, parce que le Québec est assez socialiste. La grosse base, c'est encore le public en général.

– Participant en dehors d'un ministère et d'un organisme public

Deux personnes proposaient deux façons de mieux sensibiliser la population. Une relevait que les municipalités pourraient mieux exploiter les processus de consultation en aménagement du territoire pour atteindre les citoyens. Une autre faisait valoir l'éducation des jeunes aux changements climatiques pour les sensibiliser et influencer leurs parents.

Seulement quatre participants ciblaient les organisations de société civile. Deux acteurs explicitaient les enjeux avec certaines associations qu'ils qualifiaient de groupes d'intérêt, comme les groupes environnementaux, les chambres de commerce et les syndicats. Ils se demandaient comment mieux gérer les oppositions suscitées par ces groupes à certains projets climatiques (p. ex., éoliennes, protection des milieux naturels).

4 DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette analyse des besoins servira à déterminer les grands paramètres de la collection de notes de politique sur les changements climatiques, la santé et l'équité portée par l'INSPQ. Plusieurs résultats semblent aussi d'intérêt pour d'autres acteurs. Bien que les besoins sondés dans le cadre de cette analyse ne soient pas généralisables pour l'ensemble du public cible, soit les décideurs du Québec, plusieurs résultats pourraient se transférer à certains contextes. Plus on s'approche de la situation des participants, plus ces résultats seront potentiellement applicables (19). C'est aux lecteurs d'évaluer à quel point les résultats sont transférables à leur situation ou non. Les sous-sections suivantes présentent d'autres points cruciaux à considérer pour les suites de la collection de notes de politique et l'action climatique plus largement.

Quelques divergences notables à soulever

Bien qu'ils s'entendaient sur plusieurs points, les participants divergeaient notablement sur plusieurs autres. Certains privilégiaient une approche plus descendante (*top-down*), alors que d'autres optaient pour une approche plus ascendante (*bottom-up*) afin d'effectuer l'action climatique. Les deux camps voyaient une interdépendance entre les institutions, les décideurs et la population, mais ils ne s'accordaient pas sur le poids à accorder à chacun. Les premiers pensaient que les décideurs influencent principalement les institutions, alors que les deuxièmes jugeaient que les décideurs étaient plutôt influencés par les institutions et la population.

Plusieurs affichaient aussi une préférence pour une approche graduelle, alors que d'autres soulignaient la nécessité d'une approche plus transformationnelle ou structurelle. Ces disparités révèlent des tensions entre les trois critères privilégiés par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques : l'efficacité, l'équité et la faisabilité (20). Par exemple, les mesures les plus faisables ne sont pas toujours les plus efficaces. Les débats sur les compromis entre l'efficacité et l'équité ne datent pas non plus d'hier (21–23). L'arbitrage de ces critères représente un défi continu sur lequel il faudrait se pencher pour la priorisation des mesures climatiques.

En somme, les personnes prônant une approche plus graduelle se concentraient sur la faisabilité et les mesures plus incitatives, alors que les personnes prônant une approche plus transformationnelle donnaient plus de poids à l'efficacité ou à l'équité, ainsi qu'aux mesures contraignantes. La plupart reconnaissaient tout de même le manque d'acceptabilité sociale des mesures contraignantes et les ressources limitées comme des freins majeurs pour la faisabilité de l'action climatique.

Des réflexions à poursuivre pour favoriser l'action intersectorielle

La quasi-totalité des participants s'entendait sur la nécessité d'agir en intersectorialité et de renforcer certaines collaborations pour lutter plus adéquatement contre les changements climatiques. Néanmoins, la plupart relevaient aussi les difficultés reliées, comme le chevauchement des responsabilités, le dédoublement de mesures, la déresponsabilisation potentielle et les ressources supplémentaires pour coordonner cette intersectorialité.

Il reste à voir si ces difficultés augmenteront ou diminueront avec l'intersectorialité des actions. Par exemple, les acteurs pourront prendre de l'expérience et apprendre à se connaître, puis à se faire confiance. D'un autre côté, l'ajout d'acteurs ou de mesures pourrait créer de nouveaux chevauchements et dédoublements. De mauvaises expériences ou des conflits pourraient aussi miner la confiance et favoriser un cloisonnement. La littérature scientifique pointe vers plusieurs facteurs favorisant la collaboration intersectorielle qui viennent rejoindre ceux mentionnés par les participants (24–31) :

- Harmoniser les objectifs et les échéanciers en tenant compte des différentes perspectives et en adoptant une approche gagnant-gagnant
- Adopter une gouvernance adaptative multiniveau et une reddition de comptes hybride (p. ex., administrative, légale et sociale)
- Échanger assidûment les informations pertinentes à partir de canaux de communication stables
- Assurer un engagement actif et inclusif en minimisant les déséquilibres de pouvoir
- Équilibrer les mécanismes formels avec les mécanismes informels
- Formaliser les collaborations et partager clairement les rôles et les responsabilités afin de savoir avec qui et quand collaborer
- Établir un leadership transversal fort à plusieurs niveaux en axant sur la persuasion et la négociation, plutôt que sur l'autorité
- Construire la confiance et une réciprocité tout au long de la collaboration
- Financer adéquatement le rôle de coordination pour créer, modifier et maintenir les collaborations, ainsi que pour repérer les opportunités associées
- Former le personnel en action intersectorielle (p. ex., communication interdisciplinaire)
- Apprendre en continu/évaluer les processus et les moyens de collaboration

Le développement de l'action intersectorielle exigera d'équilibrer ses avantages (p. ex., complémentarité des expertises) et ses inconvénients (p. ex., ressources requises pour collaborer).

Les répercussions potentielles pour la santé publique

Les acteurs externes reconnaissent l'intérêt, voire la nécessité, d'inclure davantage la santé et l'équité dans les mesures liées aux changements climatiques. Plusieurs participants affirmaient qu'ils ne possédaient pas vraiment les outils, les ressources, ni la légitimité pour traiter plus explicitement de santé et d'équité. Ils n'ont pas non plus le réflexe de consulter les organisations de santé publique et connaissent peu leurs rôles, mais ils montraient une ouverture à collaborer davantage. La plupart des participants reconnaissent la crédibilité des organisations de santé publique, mais principalement sur des enjeux plus étroitement associés à leur champs

d'expertise plus traditionnels, comme les zoonoses, les saines habitudes de vie et la qualité de l'air ou de l'eau.

Les organisations de santé publique devraient donc s'affairer à mieux faire connaître leurs rôles, en particulier pour les solutions et des sujets normalement moins associés à la santé (p. ex., transition juste, communication). Puisque la plupart des acteurs semblaient avoir travaillé de façon irrégulière avec les organisations de santé publique, ces dernières pourraient aussi systématiser certaines collaborations afin de construire la confiance. Une approche plus pragmatique, une cohérence accrue des messages et une meilleure considération pour des enjeux autres que ceux relatifs à la santé pourraient aussi répondre aux quelques remarques des participants.

Les suites de l'analyse et de la collection de notes

Les résultats semblent confirmer l'utilité des notes de politique. Plusieurs partenaires potentiels ont montré une grande ouverture à recevoir plus d'informations concernant la santé et l'équité. Le format et le contenu usuels des notes de politiques répondent aussi à certaines meilleures pratiques en communication exprimées par les participants, dont l'accent sur les solutions, l'adaptation aux objectifs du public cible, un style plus vulgarisé et direct, et un format court et stratégique. En effet, plusieurs études réalisées au Québec confirment plusieurs de ces meilleures pratiques en communication climatique (32).

Les résultats montrent aussi que les participants sont intéressés par une variété de thématiques et d'organisations avec qui ils souhaiteraient collaborer. Néanmoins, cette diversité peut aussi s'avérer un couteau à double tranchant lorsqu'elle n'offre pas d'orientations claires. Les grandes catégories de thématiques soulèvent un besoin de précisions permettant l'élaboration de documents courts comme les notes de politique.

L'analyse des besoins représente une base solide et un premier intrant pertinent pour déterminer les paramètres de la collection de notes de politique sur les changements climatiques, la santé et l'équité. Ses résultats ne seront pas repris tels quels. Un comité directeur formé de ministères, organismes et citoyens aidera à circonscrire les paramètres, et à donner une saveur plus stratégique et pluraliste. L'analyse délimite les besoins à un moment précis, alors que ceux-ci sont appelés à évoluer. Il sera donc nécessaire de mettre à jour ces résultats, de les pondérer en fonction du temps passé, de considérer l'actualité ou d'utiliser d'autres sources de données pour trianguler les résultats de l'analyse qualitative.

Des activités de mobilisation (p. ex., ateliers, co-construction) sont aussi prévues pour s'assurer que les publics cibles s'approprient les notes et qu'elles ne restent pas lettre morte. De plus, une certaine agilité demeure nécessaire pour profiter des opportunités et s'adapter aux contextes émergents. Une diffusion restreinte, une diffusion différée ou une diffusion en bloc des notes sont des options à considérer.

Rappelons que les résultats ne peuvent être généralisés à la population entière des décideurs, étant donné la grandeur de l'échantillon et les biais potentiels (voir « 2.4 Limites »). Malgré les limites, les résultats de l'analyse des besoins dirigeront mieux les suites de la collection que si l'équipe responsable avait tenté de déterminer par elle-même les besoins d'organisations externes. Ces résultats démontrent aussi des différences entre les préférences des groupes de participants (p. ex., approche graduelle et approche transformationnelle). L'analyse qualitative réalisée a permis aussi d'éclaircir les raisons derrière ces convergences et ces divergences. L'expérience des prochaines années permettra de déterminer à quel point elle aura cerné les besoins pour sensibiliser et soutenir les décideurs dans l'amélioration de la collaboration intersectorielle en action climatique.

RÉFÉRENCES

1. Berry P, Schnitter R. La santé des Canadiens et des Canadiennes dans un climat en changement: faire progresser nos connaissances pour agir. Ottawa (Ontario): Gouvernement du Canada; 2022.
2. Demers-Bouffard D. Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation [Internet]. Institut national de santé publique du Québec; 2021 mai [cité 20 sept 2022]. Disponible sur : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2771>
3. Senay MH, Demers-Bouffard D. Vers une action climatique saine et équitable. Institut national de santé publique du Québec; 2025 avr.
4. Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Déclaration des autorités de santé publique du Québec à l'occasion de la COP28: l'action climatique pour un Québec plus en santé [Internet]. 2023 nov. Disponible sur : https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/SanteEnvironnement/DSPub_declarati-on-COP28.pdf
5. Gouvernement du Québec, Fédération québécoise des municipalités, Union des municipalités du Québec, Ville de Montréal, Ville de Québec. Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité [Internet]. 2023 déc. Disponible sur : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/finances_indicateurs_fiscalite/fiscalite/BRO_declaration_reciprocite_partenariat.pdf
6. Groupe de recherche sur la communication marketing climatique. Baromètre de l'action climatique 2024: disposition des Québécois et des Québécoises envers les défis climatiques [Internet]. Université Laval; 2024. Disponible sur : https://cdn.prod.website-files.com/65de237a907486cd99c45264/6751cde275af0d688f16b19c_BarometreClimat2024_WEB_compressed.pdf
7. Comité consultatif sur les changements climatiques. Mettre en œuvre des changements profonds en réponse à l'urgence climatique: bilan et perspectives de la lutte contre les changements climatiques au Québec [Internet]. Gouvernement du Québec; 2024 juill. Disponible sur : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/comite-consultatif-changements-climatiques/avis/bilan-perspectives-lutte-changements-climatique.pdf>
8. Gouvernement du Québec. Plan pour une économie verte 2030 — Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques [Internet]. 2023. Disponible sur : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf>
9. Gouvernement du Québec. Plan pour une économie verte 2030 — Plan de mise en œuvre 2024-2029 [Internet]. 2024. Disponible sur : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-mise-oeuvre-2024-2029.pdf>

10. Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques. Agir dès aujourd'hui pour que le Québec s'adapte à la réalité des changements climatiques qui s'accroissent: recommandations du Groupe d'experts en adaptation aux changements climatiques (GEA) [Internet]. 2024 mai. Disponible sur : https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2024-05/Rapport_Groupe_experts_adaptation_changements_climatiques_GEA.pdf
11. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La transition juste: un principe au cœur de la lutte contre les changements climatiques au Québec [Internet]. Gouvernement du Québec; 2023. Disponible sur : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/transition-juste-depliant.pdf>
12. Ball HL. Conducting online surveys. *J Hum Lact*. 1 août 2019;35(3):413-7.
13. Namey E, Guest G, McKenna K, Chen M. Evaluating bang for the buck: a cost-effectiveness comparison between individual interviews and focus groups based on thematic saturation levels. *Am J Eval*. 1 sept 2016;37(3):425-40.
14. Hennink MM, Kaiser BN, Marconi VC. Code saturation versus meaning saturation: how many interviews are enough? *Qual Health Res*. 1 mars 2017;27(4):591-608.
15. Rädiker S, Kuckartz U. Focused analysis of qualitative interviews with MAXQDA [Internet]. MAXQDA Press; 2020 déc. Disponible sur : <https://www.maxqda-press.com/catalog/books/focused-analysis-of-qualitative-interviews-with-maxqda>
16. Hannah DR, Lautsch BA. Counting in qualitative research: why to conduct it, when to avoid it, and when to closet it. *J Manag Inq*. 1 mars 2011;20(1):14-22.
17. Maxwell JA. Using numbers in qualitative research. *Qual Inq*. 1 juill 2010;16(6):475-82.
18. Neale J, Miller P, West R. Reporting quantitative information in qualitative research: guidance for authors and reviewers. *Addiction*. 2014;109:175-6.
19. Smith B. Generalizability in qualitative research: misunderstandings, opportunities and recommendations for the sport and exercise sciences. *Qual Res Sport Exerc Health* [Internet]. 1 janv 2018 [cité 9 avr 2025]; Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/2159676X.2017.1393221>
20. United Nations Framework Convention on Climate Change. Methodologies for assessing adaptation needs and their application [Internet]. 2022. Disponible sur : https://unfccc.int/sites/default/files/resource/J0160_Adaptation%20Needs%20Technical%20Report%20final.pdf
21. Cadham CJ, Prosser LA. Eliciting trade-offs between equity and efficiency: a methodological scoping review. *Value Health*. 1 juin 2023;26(6):943-52.
22. Reidpath DD, Olafsdottir AE, Pokhrel S, Allotey P. The fallacy of the equity-efficiency trade off: rethinking the efficient health system. *BMC Public Health*. 22 juin 2012;12(1):S3.

23. Sandiford P, Vivas Consuelo D, Rouse P, Bramley D. The trade-off between equity and efficiency in population health gain: making it real. *Soc Sci Med* 1982. sept 2018;212:136-44.
24. Alhassan JAK, Gauvin L, Judge A, Fuller D, Engler-Stringer R, Muhajarine N. Improving health through multisectoral collaboration: enablers and barriers. *Can J Public Health*. 1 déc 2021;112(6):1059-68.
25. Amri M, Chatur A, O'Campo P. An umbrella review of intersectoral and multisectoral approaches to health policy. *Soc Sci Med*. 1 déc 2022;315:115469.
26. Burgess T, Braunack-Mayer A, Tooher R, Collins J, O'Keefe M, Skinner R, *et al*. Optimizing intersectoral collaboration between health and education: the Health Bridges study. *J Public Health*. 2 déc 2016;38(4):e430-7.
27. Corbin JH, Jones J, Barry MM. What makes intersectoral partnerships for health promotion work? A review of the international literature. *Health Promot Int*. 1 févr 2018;33(1):4-26.
28. MacDonald A, Clarke A, Huang L. Multi-stakeholder partnerships for sustainability: designing decision-making processes for partnership capacity. In: Martin K, Shilton K, Smith J, éditeurs. *Business and the Ethical Implications of Technology* [Internet]. Cham: Springer Nature Switzerland; 2022 [cité 31 janv 2025]. p. 103-20. Disponible sur : https://doi.org/10.1007/978-3-031-18794-0_7
29. Mondal S, Van Belle S, Maioni A. Learning from intersectoral action beyond health: a meta-narrative review. *Health Policy Plan*. 1 mai 2021;36(4):552-71.
30. Storm I, den Hertog F, van Oers H, Schuit AJ. How to improve collaboration between the public health sector and other policy sectors to reduce health inequalities? – A study in sixteen municipalities in the Netherlands. *Int J Equity Health*. 22 juin 2016;15(1):97.
31. van Vooren NJE, Drewes HW, de Weger E, Bongers IMB, Baan CA. Cross-sector collaboration for a healthy living environment—which strategies to implement, why, and in which context? *Int J Environ Res Public Health*. janv 2020;17(17):6250.
32. Boivin M, Champagne St-Arnaud V, Briand AS, Généreux M, Lachapelle E, Landaverde E, *et al*. Communiquer sur l'adaptation aux changements climatiques dans un contexte pandémique au Québec [Internet]. Ouranos; 2023 juin. Disponible sur : https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2023-09/proj_202025_704000_boivin-rapportfinal.pdf

ANNEXE 1 QUESTIONNAIRE POUR LES ORGANISATIONS HORS SANTÉ PUBLIQUE

1. Pour commencer, pouvez-vous nous dire votre fonction et votre travail au sein de votre organisation?
2. Pouvez-vous nous décrire sommairement les actions climatiques que vous et votre organisation avez réalisées et auxquelles vous avez participé?
 - Et celles que vous envisagez ces prochaines années?
3. Avez-vous considéré la santé ou le bien-être dans les actions climatiques que vous et votre organisation avez réalisées?
 - Si oui : avez-vous des exemples? Qu'est-ce qui vous a amené à considérer la santé?
 - Si non : qu'est-ce qui explique que vous n'avez pas intégré la santé?
4. Avez-vous considéré l'équité dans les actions climatiques que vous et votre organisation avez réalisées?
 - Si oui : avez-vous des exemples? Qu'est-ce qui vous a amené à considérer l'équité?
 - Si non : qu'est-ce qui explique que vous n'avez pas intégré l'équité?
5. Quels ont été les leviers pour mettre en œuvre ces actions climatiques? Les facteurs peuvent toucher par exemple les connaissances, la gouvernance, les ressources et le contexte social.
 - Quels ont été les freins?
6. Sur quelles thématiques auriez-vous besoin de plus d'informations afin d'aider votre organisation dans la mise en œuvre d'actions climatiques?
 - Pour quelles raisons s'agit-il d'un besoin?
7. Est-ce que les acteurs de santé publique pourraient vous assister dans vos actions climatiques?
 - Si oui : comment selon vous?
 - Si non : comment l'expliquez-vous?
8. Parmi les thématiques climatiques suivantes traitées par la santé publique, lesquelles vous apparaissent les plus et les moins pertinentes pour vous soutenir la mise en œuvre de vos actions climatiques?
 - Aménagement du territoire résilient et sobre en carbone
 - Communication des changements climatiques et participation citoyenne

- Effets des changements climatiques sur la santé au travail
 - Effets des changements climatiques sur la santé mentale
 - Effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire
 - Effets des changements climatiques sur la qualité de l’air, de l’eau et des sols
 - Liens entre les saines habitudes de vie et atténuation (p. ex., mobilité, alimentation)
 - Mesures d’urgence ou de sécurité civile lors d’événements météorologiques extrêmes
 - Populations plus à risque face aux changements climatiques (p. ex., personnes âgées, enfants)
 - Transition socioéconomique/écologique juste
 - Verdissement et lutte contre les ilots de chaleur urbains
 - Zoonoses/maladies infectieuses (p. ex., maladie de Lyme) liées aux changements climatiques
- 9.** Plus généralement, quelles thématiques devraient viser nos notes selon vous?
- Pour quelles raisons?
- 10.** Pour accomplir vos actions climatiques, quels acteurs aimeriez-vous sensibiliser?
- Et avec lesquels aimeriez-vous collaborer davantage en priorité?
- 11.** Plus généralement, quels publics cibles devraient viser nos notes selon vous?
- Pour quelles raisons?
- 12.** Lorsqu’une personne ou une organisation vous fait une demande ou vous partage de l’information, quels facteurs peuvent augmenter la prédisposition à en prendre compte? Ces facteurs peuvent toucher, par exemple, le format, la structure, la clarté, la pertinence et la crédibilité de la demande ou des informations présentées.
- Quels facteurs peuvent diminuer cette prédisposition?
- 13.** Avons-nous oublié un aspect important pour vous ou votre organisation? Ou avez-vous des questions à nous poser?
- 14.** Connaissez-vous d’autres gestionnaires pertinents avec qui nous devrions discuter, que ce soit à l’interne ou à l’externe de votre organisation?

ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE POUR LES ORGANISATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

1. Pour commencer, pouvez-vous nous dire votre fonction et vos tâches au sein de votre organisation?
2. Pouvez-vous nous décrire sommairement les actions climatiques que vous ou votre organisation avez réalisées ou auxquelles vous avez participé?
 - Et celles que vous envisagez ces prochaines années?
3. Est-ce que les questions d'équité ont été considérées lors de la mise en œuvre de ces actions?
 - Si oui : avez-vous des exemples? Qu'est-ce qui vous a amené à considérer la santé?
 - Si non : qu'est-ce qui explique que vous n'avez pas intégré la santé?
4. Quels ont été les leviers pour mettre en œuvre ces actions climatiques? Les facteurs peuvent toucher par exemple les connaissances, la gouvernance, les ressources et le contexte social.
 - Quels ont été les freins?
5. Sur quelles thématiques auriez-vous besoin de plus d'informations afin d'aider votre organisation dans la mise en œuvre d'actions climatiques?
 - Pour quelles raisons s'agit-il d'un besoin?
6. Parmi les thématiques climatiques suivantes traitées par la santé publique, lesquelles vous apparaissent les plus et les moins pertinentes pour vous soutenir la mise en œuvre de vos actions climatiques?
 - Aménagement du territoire résilient et sobre en carbone
 - Communication des changements climatiques et participation citoyenne
 - Effets des changements climatiques sur la santé au travail
 - Effets des changements climatiques sur la santé mentale
 - Effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire
 - Effets des changements climatiques sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols
 - Liens entre les saines habitudes de vie et atténuation (p. ex., mobilité, alimentation)
 - Mesures d'urgence ou de sécurité civile lors d'événements météorologiques extrêmes
 - Populations plus à risque face aux changements climatiques (p. ex., personnes âgées, enfants)
 - Transition socioéconomique/écologique juste

- Verdissement et lutte contre les ilots de chaleur urbains
 - Zoonoses/maladies infectieuses (p. ex., maladie de Lyme) liées aux CC
- 7.** Voyez-vous d'autres thématiques climatiques sur lesquelles travaille la santé publique?
- 8.** Plus généralement, quelles thématiques devraient viser nos notes selon vous?
- Pour quelles raisons?
- 9.** Pour accomplir vos actions climatiques, quels acteurs aimeriez-vous sensibiliser davantage?
- Et avec lesquels aimeriez-vous collaborer davantage en priorité?
- 10.** Plus généralement, quels publics cibles devraient viser nos notes selon vous?
- Pour quelles raisons?
- 11.** Comment la santé publique est-elle perçue par les autres acteurs lorsqu'il est question de lutte contre les changements climatiques?
- 12.** Quelles activités de transfert de connaissances ou de mobilisation autour des enjeux climatiques avez-vous effectuées ou voulez-vous effectuer? Ces activités peuvent inclure des formations, la production de documents ciblés ou des webinaires, par exemple.
- Qu'est-ce qui vous semble le plus porteur? Et le moins?
- 13.** Avons-nous oublié un aspect important pour vous ou votre organisation? Ou avez-vous des questions à nous poser?
- 14.** Connaissez-vous d'autres gestionnaires pertinents avec qui nous devrions discuter, que ce soit à l'interne ou à l'externe de votre organisation?

Centre d'expertise et
de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

*Institut national
de santé publique*

Québec

